MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

17.2
printemps 2020

Photo © AlterGo - Patrick Beauchemin

DOSSIER **MUNICIPALITÉ INCLUSIVE**

FAVORISER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS AÎNÉS

VERDIR ET DIVERSIFIER

ASSURER L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION

Envoi de Postes publications numéro de convention : **40886508**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@camf.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR
Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE : (450) 466-9777
TÉLÉCOPIE : (450) 466-6838

COURRIEL
info@camf.ca
www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION
Marie-Claude Clermont

COLLABORATEURS
Doreen Assaad, Maryse Bédard-Allaire, Marie-Claude Clermont, Sophie Collerette, Martin Damphousse, Chantal de Montigny, Philippe-Daniel Deshaies, Noeimy Dulude, Élaine Fournelle, Annie Jalbert-Desforges, Marie-Eve Labrecque, Eve Lagacé, Michel Lamontagne, Christyne Lavoie, Isabelle Lizée, Béatrice Masson, Christelle Montreuil, Mehrnoosh Movahed, Menahan O'Bomsawin-Delorme, Richard Paulhus, Karine Picard, Nathalie Roussel, Alexandre Roy, Christian Séguin, Keiko Shikako-Thomas, Kathryn Travers, Paul Yoo

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE
Fusion Communications *&* Design

IMPRESSION
Imprimeries Transcontinental inc.

PHOTO DE LA COUVERTURE
AlterGo - Patrick Beauchemin

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque et Archives Canada
2e trimestre 2020
ISSN 1708-9824 (imprimé)
ISSN 1708-9832 (en ligne)

Dans ce numéro

3 **MOT DE LA PRÉSIDENCE**
Dessine-moi un arc-en-ciel

4 **DOSSIER MUNICIPALITÉ INCLUSIVE**
Créer des communautés où tous puissent jouer !

S'adapter… tout un défi !
Réflexion sur les enjeux de l'intégration en camp de jour

Le projet MTElles : pour une participation citoyenne inclusive et plurielle

Intégrer une personne en situation de handicap au travail en milieu municipal : c'est gagnant pour tous !

Enfin ! Une application pour faciliter la gestion des services d'intégration en camp de jour

Les bibliothèques, des alliées essentielles pour le développement des Québécois

Un outil pour soutenir la valorisation de la paternité dans les municipalités

16 **ENFANTS**
La certification *Établissement ami des enfants*

Campagne anniversaire 10 ans de bons coups *MAE*

Lancement d'une version totalement renouvelée du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants (MAE)*

18 **MOT DE LA DIRECTION**
La transformation au centre de notre réalité

19 **VOISINS SOLIDAIRES**
Le voisinage comme outil de mobilisation citoyenne

20 **AÎNÉS**
Agir sur l'aménagement des milieux de vie pour favoriser le confort et la sécurité des piétons aînés

Les habitations communautaires pour aînés : un guide et des outils d'accompagnement

24 **QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ**
Verdir et diversifier

Nourrir tous les milieux : assurer l'accès à une saine alimentation à court et à long terme dans nos collectivités

28 **NOUVELLES PFM/*MADA***

30 **PORTRAIT D'UN MEMBRE**
Varennes, ville accueillante et inclusive

Doreen Assaad,
présidente, CAMF
et mairesse de Brossard

DESSINE-MOI UN ARC-EN-CIEL

« Alors que mille chemins conduisent à l'entraide et à la solidarité, avez-vous trouvé le vôtre au cours des derniers mois ? Dans l'improvisation, nous sommes tous devenus des voisins solidaires.

Je me faisais une réelle joie de célébrer le 6 juin prochain la Fête des voisins en sillonnant différents quartiers de la Ville de Brossard. Mon objectif : vous encourager via cet éditorial à prendre part activement aux célébrations avec vos citoyens. Mais les plans ont changé. Les miens, les vôtres, les nôtres. On nous a plutôt exhortés collectivement au confinement et à la distanciation sociale : un concept radicalement opposé aux visées de la Fête des voisins. Nul besoin de vous rappeler que la crise sanitaire a amené les membres du conseil d'administration à prendre la décision d'annuler la 15e édition de cet événement rassembleur à quelques heures de son lancement. Puis, dans la vague, il y a bien sûr tous les autres événements du CAMF prévus ce printemps qui, à notre grande déception, ont eux aussi été reportés ou annulés. Notre santé collective avant tout !

Symbole d'espoir

Dans le confort de nos foyers, on a tous entendu l'appel à la solidarité et… à la gratitude. De l'individualité, nous sommes passés à la solidarité. Puis, nous avons vu apparaître, ici et là, des arcs-en-ciel, en quantité, sur les fenêtres de nos demeures québécoises et abondamment dans nos réseaux sociaux. L'arc-en-ciel est devenu le nouveau symbole de la vie qui reprendra après l'épreuve. Les gestes d'entraide se sont multipliés dans les villes, villages et municipalités, nous rappelant que l'adversité met la table aux apprentissages individuels et collectifs. Ceux que nous faisons déjà et ceux que nous ferons après la pandémie. Quelles leçons nos gouvernements de proximité vont tirer de ce contexte hors du commun ? Que pourrons-nous dégager de positif ? Sur le plan sociétal, comment allons-nous surmonter les écueils et poursuivre la route ?

Nous soucier les uns des autres

À pied d'œuvre pendant cette pause « imposée », mais nécessaire, le CAMF s'est fait un devoir, qu'il poursuit d'ailleurs, de faire rayonner les nombreuses initiatives et démarches en soutien aux citoyennes et aux citoyennes de tous âges à la grandeur du Québec. Nombreux sont celles et ceux qui ont mis l'épaule à la roue : l'altruisme et la bienveillance sous le bras. Alors que mille chemins conduisent à l'entraide et à la solidarité, avez-vous trouvé le vôtre au cours des derniers mois ?

Dans l'improvisation, nous sommes tous devenus des voisins solidaires. Malgré l'annulation de la Fête des voisins cette année, je suis optimiste que nous pourrons nous adapter et proposer aux voisins d'autres moyens de se connecter : c'est l'un de nos objectifs clés : connexion, communauté et cohésion.

La vie continue

Voilà un temps pour rêver collectivement au Québec de demain. Pour célébrer 20 ans d'engagement au sein de la société québécoise en prévention de la pauvreté par la réussite éducative, la Fondation Lucie et André Chagnon donne la parole aux Québécois de tous âges, en donnant une voix toute particulière aux jeunes et aux personnes engagées auprès d'eux, afin qu'ils expriment leurs rêves pour la société de 2040. À titre de partenaire, le CAMF contribue à cette démarche inédite.

Partagez vos idées, vos espoirs et vos ambitions pour la société québécoise de 2040 ! Découvrez la richesse des rêves recueillis sur la plateforme reverpourcreer.ca et profitez de cette visite virtuelle pour y ajouter, tout comme moi, votre contribution. La récolte se poursuit jusqu'en juin. Et passez le mot autour de vous.

Sur cette note positive, on se donne rendez-vous l'an prochain pour célébrer la Fête des voisins ?

#TousEnsemble #ÇaVaBienAller #RêverPourCréer

Keiko Shikako-Thomas, erg., Ph. D., est titulaire d'une chaire de recherche du Canada en Participation des enfants en situation de handicap et professeure agrégée, Université McGill, École de physiothérapie et d'ergothérapie, Laboratoire de recherche et Transferts de connaissances sur la participation des enfants en situation de handicap *(PAR-KT)*

Mehrnoosh Movahed, associée en recherche, Université McGill, École de physiothérapie et d'ergothérapie, Laboratoire de recherche et Transferts de connaissances sur la participation des enfants en situation de handicap *(PAR-KT)*

Paul Yoo, Université McGill, École de physiothérapie et d'ergothérapie, Laboratoire de recherche et Transferts de connaissances sur la participation des enfants en situation de handicap *(PAR-KT)*

CRÉER DES COMMUNAUTÉS **OÙ TOUS PUISSENT JOUER!**

Des enfants, tout simplement

Saviez-vous qu'au moins 37 000 enfants vivent en situation de handicap au Québec[1] ? Ces enfants peuvent appréhender le monde de diverses façons. Ce peut être le cas d'enfants aux prises avec une incapacité physique, notamment les enfants atteints d'une paralysie cérébrale, ceux qui requièrent un fauteuil roulant ou un autre type d'équipement pour marcher, les enfants qui ont une condition chronique comme la polyarthrite juvénile ou qui ont subi une amputation. Vous pouvez également les reconnaître à leur cécité, à leur surdité ou à leur difficulté à entendre. D'autres enfants, dont ceux qui ont des troubles d'apprentissage, un handicap intellectuel ou un trouble du spectre de l'autisme, ont des façons uniques d'apprendre et d'interagir avec ceux qui les entourent. Toutefois, ce qui caractérise principalement ces « petits Québécois » n'est pas leur handicap, mais qui ils sont ; des enfants, tout simplement. À ce titre, et tout comme n'importe quel autre enfant au Québec, ils jouissent des droits de la personne : le droit à la protection, le droit d'avoir une famille, le droit au meilleur accès possible aux soins de santé et à l'éducation, le droit à ce que leur intérêt fondamental soit protégé et peut-être le droit le plus important pour tous les enfants ; celui de jouer.

En fait, au Canada, les enfants sont protégés par deux traités internationaux de l'ONU : la *Convention relative aux droits de l'enfant* et la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*[2,3]. Conformément à ces conventions, les provinces, les villes ainsi que chaque autorité et communauté dans le pays sont tenues de fournir les meilleures ressources possible et de mobiliser ses efforts pour faire en sorte que les enfants s'épanouissent et profitent des possibilités leur permettant de développer pleinement leur potentiel. Les données de recherches montrent que la participation aux activités de loisirs dans la communauté est essentielle au développement de l'enfant, à la santé de celui-ci — tant sur les plans physique que mental — ainsi qu'à sa qualité de vie et à celle de sa famille. Toutefois, les enfants qui vivent en situation de handicap éprouvent plusieurs difficultés à prendre part à ces activités dans leurs communautés[4]. Ils participent moins aux activités de loisirs et de jeux que ne le font les autres enfants, non pas en raison de leur situation de handicap, mais parce que leur communauté n'est pas disposée à les laisser jouer sur un pied d'égalité avec les autres enfants[5].

Une stratégie en matière de promotion de la participation d'enfants en situation de handicap aux sports et aux loisirs

L'application *Jooay* (jooay.com) a été créée en 2015 pour satisfaire ce besoin, suivant les suggestions de plus de 200 intervenants à travers le Canada. Gratuite, l'application mobile *Jooay* est une application Web qui aide les parents, les jeunes et d'autres utilisateurs à repérer les activités de loisirs et communautaires qui leur sont accessibles, qui se déroulent à proximité de chez eux, qui sont appropriées à leurs besoins et à leurs capacités et adaptées à leur goût. Avec cette application, les organismes communautaires et les municipalités peuvent diffuser de l'information sur leurs programmes adaptés et inclusifs (dont les camps d'été et autres activités) directement à plus de 2 700 familles, cliniciens et éducateurs qui sont les utilisateurs de *Jooay*. Ils peuvent communiquer directement avec eux au moyen de la fonction de clavardage intégrée à l'application et par l'entremise des communautés de réseaux sociaux, ce qui permet de cibler les endroits où des programmes devraient être mis en œuvre et où il est possible de le faire. De plus, la recherche appuie la création de dialogues délibératifs avec des décideurs aux niveaux municipal et provincial pour trouver des solutions concrètes visant l'amélioration et l'élargissement de l'offre d'activités à tous les enfants et la création de communautés plus inclusives.

En juin 2019, lors de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* de l'ONU, Madame Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées a mentionné l'application *Jooay* comme l'une des stratégies clés du Canada en matière de promotion de la participation d'enfants en situation de handicap aux sports et aux loisirs[6].

De plus, l'Association canadienne de santé publique a nommé l'application *Jooay* l'une des trois pratiques prometteuses favorisant l'activité physique chez les enfants[7].

Pour des espaces publics inclusifs

Dans le cadre de notre mission consistant à transformer les données de recherche en ressources pratiques pour la communauté, nous collaborons également avec le Carrefour action municipale et famille (CAMF) afin de développer un outil pour déterminer les indicateurs de santé communautaire et d'inclusion d'enfants vivant en situation de handicap au Québec[8]. Grâce à cet indice, nous comptons repérer dans l'environnement des écoles, des centres de santé, des parcs et des terrains de jeux — en fait dans chaque espace de la ville — ce qui aide les enfants avec divers besoins à interagir avec les autres, à accéder aux services et aux endroits souhaités et à jouer avec d'autres enfants, ou ce qui les empêche de le faire. Nous espérons que cet indice permettra aux municipalités de trouver des solutions leur permettant d'offrir aux enfants et à leurs familles de meilleures occasions de devenir des citoyens actifs et de participer à la vie communautaire.

La recherche montre que de créer des villes et des espaces publics accessibles à tous les enfants, de former son personnel pour qu'il puisse accueillir et informer les familles qui présentent différentes caractéristiques et d'offrir à ses citoyens les plus vulnérables des occasions de participation entraîne des conséquences favorables pour tous[9]. Par exemple, des terrains de jeux conçus conformément aux normes d'accessibilité universelle sont bénéfiques non seulement pour les enfants vivant en situation de handicap physique ou mental, mais également pour les grands-parents plus âgés qui peuvent accompagner leurs petits-enfants au terrain de jeux, pour les enfants de tous âges qui peuvent y jouer ensemble et pour tous ceux qui veulent profiter de l'espace d'une façon encore plus agréable. La recherche démontre que les employés de première ligne qui ont reçu la formation et la préparation pour communiquer avec les personnes vivant en situation de handicap font preuve de plus de compassion et sont mieux outillés pour servir le public en général, ce qui améliore la qualité des services pour tous.

En vertu des conventions des Nations Unies, de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*[10] et de la politique québécoise *À part entière*[11], la création de villes inclusives pour les enfants vivant en situation de handicap est certes une obligation, mais au-delà de l'obligation, permettre à tous les enfants de jouer et de se développer est profitable pour tous. Ces projets de recherche, en partenariat avec le CAMF, l'accréditation *MAE* et le laboratoire *PAR-KT* de l'Université McGill par l'entremise de la chaire de recherche au Canada sur l'incapacité chez l'enfant, visent à regrouper les renseignements obtenus dans le cadre des recherches les plus avancées avec les politiques et les règlements actuels pour faire de l'inclusion une réalité dans chacune des municipalités du Québec. Nous vous invitons à nous faire part de vos idées et à participer à nos initiatives, et nous espérons établir de réelles collaborations avec les citoyens et les décideurs pour créer des communautés au sein desquelles tous puissent jouer.

« La recherche montre que de créer des villes et des espaces publics accessibles à tous les enfants, de former son personnel pour qu'il puisse accueillir et informer les familles qui présentent différentes caractéristiques et d'offrir à ses citoyens les plus vulnérables des occasions de participation entraîne des conséquences favorables pour tous. »

Pour obtenir plus d'information, veuillez écrire à : jooay@childhooddisability.ca, visiter jooay.com ou childhooddisability.ca. Suivez-nous sur @JooayApp ou communiquez avec Dre Shikako-Thomas (keiko.thomas@mcgill.ca).

Références

1. *Profil de l'incapacité au Canada* (2006). Fondé sur le deuxième cycle de l'enquête nationale du Canada sur les personnes handicapées, appelée l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités*.
2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées* et *Protocole facultatif*.
4. SHIKAKO-THOMAS, K. et coll. (2012). « Play and be happy ? Leisure participation and quality of life in school-aged children with cerebral palsy », *International journal of pediatrics*.
5. SHIKAKO-THOMAS, K. et coll. (2012). « Personal and environmental factors associated with participation in leisure activities in adolescents with cerebral palsy », *Developmental Medicine and Child Neurology*, vol. 54, suppl. 6, 12.
6. http://webtv.un.org/search/3rd-meeting-12th-session-of-the-conference-of-states-parties-to-the-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-cosp12-11-13-june-2019-/6047536143001/?term=COSP12&sort=date&page=2
7. https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/resources/play/play-promising-practices-f.pdf
8. EISENBERG, Y. et coll. (2015). « Development of a community health inclusion index : an evaluation tool for improving inclusion of people with disabilities in community health initiatives », *BMC public health*, vol 15, nº 1, 1050.
9. MARKOVICH, J.S.D.A. et coll. (2018). « Thy Community Wellbeing : A Framework for the Design Professions », Ottawa, *Le Conference Board du Canada*. Canadian Alliance for Sustainable Health Care.
10. Projet de loi C-81, *Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles*. (2019). Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité.
11. OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*.

S'ADAPTER... TOUT UN DÉFI !
RÉFLEXION SUR LES ENJEUX DE L'INTÉGRATION EN CAMP DE JOUR

Membres du comité coordonnateur du RMA

Sophie Collerette,
Ville de Saint-Jérôme

Annie Jalbert-Desforges,
Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Michel Lamontagne,
Ville de Saint-Eustache

Nathalie Roussel,
Ville de Victoriaville

RMA, un réseau en action

Le Réseau Municipalités accessibles (RMA) est le regroupement des municipalités du Québec collaborant avec diverses organisations afin d'optimiser l'offre de service municipal aux personnes en situation de handicap et contribuer au développement de milieux de vie plus inclusifs. Depuis 2009, le regroupement organise des occasions d'échanges sur les préoccupations, les connaissances et les bonnes pratiques en lien avec différentes thématiques.

Journée d'échanges sur les camps de jour municipaux

C'est à Saint-Hyacinthe que le RMA, en collaboration avec le CAMF, a tenu sa journée thématique sur l'intégration dans les camps de jour municipaux le 20 février dernier. En tout, 81 personnes étaient présentes qui représentaient 38 municipalités différentes de 11 régions administratives et 16 organisations partenaires.

La rencontre avait pour objectif de rassembler des municipalités et des organisations afin d'échanger sur les différents enjeux en lien avec l'intégration en camp de jour ainsi que de partager différents outils pratiques utilisés pour surmonter ces enjeux.

Quelques constats et pistes de solution sur les enjeux actuels

Sous forme d'ateliers participatifs, les personnes devaient identifier les enjeux prioritaires, faire connaître les outils existants et faire ressortir des pistes de solution afin de réduire l'impact négatif de ses enjeux. Le tout pour trois thématiques proposées lors d'une rencontre provinciale précédente.

Cadre organisationnel : on entend par cadre organisationnel tout ce qui a trait à l'organisation et la planification de l'accompagnement en camp de jour. Ainsi, le manque d'outils concrets pour faciliter l'intégration de jeunes vivant avec un handicap, le manque de ressources financières et l'établissement de balises d'intégration claires ont été identifiés comme enjeux prioritaires.

Évidemment, plusieurs municipalités ont mis en place des partenariats et des outils permettant de répondre à ces enjeux. Le développement de partenariats faisait partie, entre autres, des solutions. Comme par exemple, l'inclusion des camps de jour dans les plans d'intervention scolaire associés à certains jeunes pour assurer une continuité avec l'année scolaire.

Capital humain : la matière première de l'intégration en camp de jour est évidemment le capital humain. Les défis qui font la réussite d'une bonne intégration passent souvent par le recrutement et la formation. C'est pourquoi, les efforts ont porté sur le développement de ces deux principaux enjeux.

Ce qui est ressorti, c'est que plus nous prenons soin du personnel, plus le taux de rétention est fort. De plus, pour former leurs employés, plusieurs municipalités mettent sur pied des formations maison ou collaborent avec des partenaires communautaires.

Encadrement terrain : le principal enjeu exprimé dans ce volet, ce sont les enfants que nous appelons affectueusement *pop-up*, qui sont inscrits au camp sans avoir mentionné le besoin d'accompagnement requis. Rien n'est plus difficile que d'accueillir un enfant ayant des besoins particuliers sans avoir pu planifier son encadrement. Leur offrir un service adéquat devient un casse-tête puisqu'il est tard pour trouver du personnel compétent. Toutefois, certaines municipalités font une promotion positive du programme d'intégration auprès des familles comme un outil pour placer le jeune en situation de réussite.

Photo © Ville de Victoriaville

Des outils des partenaires pour faciliter la gestion de l'intégration

Certains de nos partenaires provinciaux, dont l'Association des camps du Québec (ACQ), l'Association québécoise du loisir pour personnes handicapées (AQLPH), le Carrefour action municipale et famille (CAMF), la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et l'organisme Kéroul, ont profité de la rencontre pour présenter quelques outils intéressants pouvant soutenir l'intégration en camp de jour.

Que ce soit pour le recrutement ou la formation des accompagnateurs :

- certification d'accompagnement en camp de jour ;
- documents promotionnels du travail en camp à personnaliser et à imprimer ;
- bannières Web et bilan des compétences acquises en camp.

Ou encore pour la gestion du programme en facilitant la prise de décision quant à l'offre de service pour un jeune :

- application Web en développement pour l'évaluation des besoins ;
- service-conseil en accommodement raisonnable et fiches d'information sur les obligations et les responsabilités des camps de jour.

Et pour le soutien terrain :

- une base de données sur l'accessibilité des lieux touristiques et culturels pour la planification des sorties ;
- une trousse d'outils à l'intention des animateurs et accompagnateurs pour faciliter l'intervention auprès des jeunes ainsi que l'application *PeP ton jeu* pour adapter les activités aux besoins des jeunes.

Voilà donc quelques facilitateurs à explorer. Nous vous invitons à consulter le bilan officiel de la journée sur le site Internet du CAMF pour accéder directement aux liens des différents outils.

> *Rien n'est plus difficile que d'accueillir un enfant ayant des besoins particuliers sans avoir pu planifier son encadrement. Leur offrir un service adéquat devient un casse-tête puisqu'il est tard pour trouver du personnel compétent.*

Quel sera le camp de jour estival de 2020 ?

En cette période de pandémie où la distanciation sociale et l'isolement sont de mises, l'avenir des camps de jour 2020 est très incertain. Alors que certaines municipalités ont décidé de poursuivre les préparatifs, d'autres ont suspendu temporairement leurs travaux. Le sujet préoccupe l'ensemble des villes, et quelques questions de fond surgissent : l'organisation des services de garde essentiels sera-t-elle transférée aux camps de jour municipaux pour les enfants d'âge scolaire pendant l'été ? Quels seront les impacts d'une reprise partielle des activités sur la prestation de service estivale ? Comment parvenir à recruter, embaucher et former le personnel nécessaire à distance, dans un contexte préexistant de rareté de main-d'œuvre ? Comment adapter l'ensemble de ces hypothèses aux enfants à besoins particuliers et favoriser l'échange d'information, alors que les communications avec les CIUSSS/CISSS et les milieux scolaires et communautaires sont restreintes, voire impossibles ? Quelle formule de remplacement pourrait être offerte à la population si les camps de jour devaient être annulés ? Y aura-t-il une directive provinciale concernant la situation des camps de jour ou chaque municipalité devra-t-elle trouver sa formule ?

Chose certaine, l'offre de camp de jour, comme l'ensemble de la prestation de service municipale, devra s'ajuster et se renouveler pour répondre aux exigences particulières imposées par la situation sanitaire actuelle. Les gestionnaires devront fort probablement réussir à livrer en quelques semaines à peine, ce qui demande habituellement plusieurs mois de préparation. Ce qui représente, en soi, un défi de taille !

S'adapter encore et encore…

Déjà, la gestion de l'intégration nous demandait ouverture et créativité. Cette année, une variable que personne n'avait anticipée nous déstabilise collectivement et nous incite à faire preuve de solidarité et d'ingéniosité pour s'adapter à la situation. Peu importe ce qui se retrouvera dans la cour des municipalités, misons qu'avec la concertation, l'intelligence collective et le partage de nos idées, on va y arriver… Certes, il s'agit d'un défi particulier à l'égard de nos pratiques courantes, mais comme le dit la formule établie, ça va bien aller !

LE PROJET MTELLES: POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE ET PLURIELLE

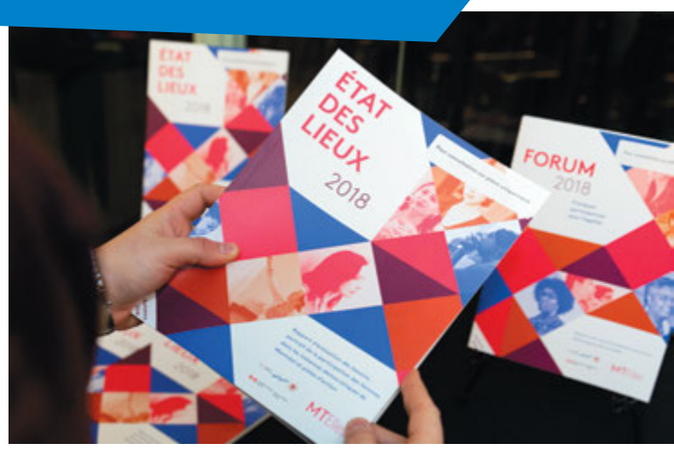

RapportMTLElles Photo © Melanie Dusseault

Kathryn Travers, agente de développement, Participation égalitaire des femmes Concertation Montréal

Marie-Eve Labrecque, chargée de projet MTElles, Coalition montréalaise des Tables de quartier

La participation citoyenne est la clé pour une vie démocratique saine et inclusive. Les différentes instances démocratiques se dotent de mécanismes de participation et utilisent cette information afin de développer des politiques et des plans pour servir leurs communautés. Malheureusement, la participation citoyenne n'est pas toujours représentative de la diversité des personnes qui y habitent. Les femmes, tout particulièrement, participent moins et donc leurs expériences, leurs opinions et leurs idées sont moins entendues.

Le projet MTElles

Financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada, le projet MTElles est réalisé en collaboration avec Concertation Montréal (CMTL), la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) et Relais-femmes, sur une période de trois ans (2017-2020). Le projet vise à identifier les barrières à la participation des femmes en s'appuyant sur une approche d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+[1]). Cette approche consiste à analyser l'impact de différents marqueurs d'identité (p.ex. : origine, sexe, âge, handicap, etc.) sur le vécu d'une personne.

Des séances d'observation, des entretiens et des groupes de discussion nous ont permis d'identifier des barrières à la participation. Un forum d'échange avec les femmes et les partenaires a servi à valider les conclusions de l'état des lieux et à tenir des ateliers d'idéation pour trouver des solutions. Ces idées constituaient ensuite la base des projets d'expérimentation qui ont été mis en place avec des partenaires municipaux, paramunicipaux et des concertations locales afin de modifier les pratiques de participation et évaluer le potentiel d'impact sur l'inclusion de diverses voix féminines. Le projet MTElles a accompagné les partenaires afin de mettre en place ces pratiques et a évalué les résultats des différentes expérimentations.

L'ensemble de la démarche a ciblé 23 pratiques prometteuses pour une participation inclusive et plurielle. Ces pratiques sont regroupées dans un recueil qui sera dévoilé dans les prochains mois. Vous pouvez dès maintenant trouver les premiers rapports produits sur les sites de Concertation Montréal (CMTL) et de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ), soit l'état des lieux et les recommandations du Forum d'échange[2].

Les principaux obstacles à la participation des femmes

L'état des lieux révèle de nombreuses barrières à la participation des femmes. Pour commencer, la conciliation complexe de la vie professionnelle, la vie personnelle et l'implication citoyenne, due entre autres à une répartition inégale des tâches au sein d'un couple, a le plus souvent été soulevée. Ce défi est plus important quand les conditions, telles qu'un horaire inadapté ou l'absence d'un service de halte-garderie, ne favorisent pas cette conciliation. Pour les femmes qui vivent en situation de précarité socioéconomique, la participation est encore plus difficile. Nous notons aussi des barrières physiques, telles que l'accessibilité universelle des lieux de rencontre, les modalités de transport pour y accéder, la sécurité et le sentiment de sécurité de l'environnement, car plusieurs femmes ont exprimé ne pas se sentir à l'aise de se déplacer seules le soir.

Nous avons identifié plusieurs barrières liées à la façon d'organiser, de promouvoir et de mener une activité de participation citoyenne. Les procédures entourant la prise de parole, parfois compliquées ou intimidantes ont été nommées comme étant un obstacle, d'autant plus dans des contextes plus formels de participation, où les procédures risquent d'être plus lourdes. Nous avons aussi noté des enjeux de communication et de mobilisation, tels que le court délai pour recevoir l'information afin de se préparer à participer ou simplement de pas connaître l'existence des lieux de participation (souvent le cas pour des femmes les plus exclues). Finalement, les dynamiques de pouvoir et le cynisme face à l'impact concret de leur participation ont été soulevés. Le fait que les femmes, dans toute leur diversité, sont moins représentées dans les instances décisionnelles, nuit à leur participation car elles se sentent moins interpellées.

Projets d'expérimentation: municipal, paramunicipal et quartier

Les idées identifiées lors du Forum d'échange ont été regroupées en cinq axes d'intervention prioritaires rassemblant l'ensemble des bonnes pratiques pouvant être adoptées :

1. diffusion de l'information et communication ;
2. mobilisation et *empowerment* ;
3. révision des structures et des mécanismes de consultation ;
4. accueil et aspects logistiques des rencontres ;
5. formation des personnes responsables de l'organisation et de l'animation de la participation citoyenne.

Figure 1. **Lieux d'expérimentation des bonnes pratiques**

Instances municipales et paramunicipales	Instances communautaires
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud • Soupe locale
Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont • Espace 40e/Beaubien
Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie	Concertation en développement social de Verdun (CDSV) à • Collaboration à la Charrette d'urbanisme organisée par l'arrondissement
Arrondissement Ville-Marie	Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul • RUI Opération-Gait
Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce • Projet Westhaven 2020
Bureau de la présidence • Conseil municipal de la Ville de Montréal • Commission permanente du Bureau de la présidence • Consultation publique sur la période des questions • Caravane de la démocratie	La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve • Projet Caravane Santé
L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) • Consultation publique sur le secteur des Faubourgs • Consultation publique sur Lachine Est • Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques	Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent • Comité Parents - Projet École
Montréal-Ouest (Ville liée)	Table de quartier du sud de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal • Initiative en sécurité alimentaire
	Vivre Saint-Michel en Santé • Planification stratégique du quartier • Mobilisation citoyenne

Des femmes participent à un atelier à Saint-Michel

Au total, 17 partenariats ont été formalisés afin de mettre en place 23 projets d'expérimentation. Ces partenariats ont couvert divers espaces de participation citoyenne au niveau de l'agglomération de Montréal et ont compris des instances municipales, paramunicipales et de concertations locales via les Tables de quartier *(voir la figure 1 pour un portrait complet des lieux d'expérimentation MTElles)*.

Dans chaque cas, les pratiques retenues ont été réalistes et adaptées au milieu en fonction des ressources disponibles et de ce qui existait déjà. MTElles a offert un accompagnement et a assuré un suivi afin d'évaluer les impacts de chaque pratique, par de l'observation, des sondages auprès des participant.es et des échanges avec les partenaires.

Quelques exemples de bonnes pratiques expérimentées

- Annoncer les conditions facilitantes sur les outils d'invitation (service de garde, repas ou collation, accessibilité universelle, traduction, etc.). Plusieurs femmes ont mentionné que les événements sans inscription préalable sont plus accessibles, car il est parfois difficile de prévoir à l'avance en fonction des responsabilités familiales.
- Favoriser l'alternance de prise de parole entre les femmes et les hommes ou entre les professionnel.les et les citoyen.nes en animant les périodes d'échanges. Nous avons constaté qu'en nommant cette préoccupation en début de rencontre, la responsabilité d'équilibrer les écarts de parole était partagée avec l'assemblée.
- Représenter la diversité des femmes sur les outils promotionnels. Cela a permis à certaines femmes de se sentir interpellées par les démarches de consultation auxquelles elles n'avaient jamais participé auparavant.
- Faire appel aux partenaires du milieu, notamment les groupes de femmes, pour véhiculer l'information sur les consultations et y organiser des activités de vulgarisation des instances démocratiques et des enjeux. Utiliser les activités des partenaires ou les lieux publics permet aussi d'aller à la rencontre des citoyen.nes et d'obtenir leur opinion sans leur demander de venir vers nos lieux de rassemblement.
- Varier les moyens de consultation et de prise de parole en proposant des sondages en ligne, des réflexions individuelles, des ateliers en sous-groupes et des retours en plénières.

> *« La mise en place de pratiques égalitaires et inclusives favorise la participation citoyenne de l'ensemble de la population en tenant compte des besoins différenciés des femmes et permet ainsi de diminuer les sources de discrimination dans nos processus, de lutter contre les inégalités et de favoriser une plus grande justice sociale.*

Vers une participation inclusive et plurielle

La prise en compte des voix des femmes est essentielle pour rendre nos communautés plus inclusives. Le projet MTElles a permis d'identifier vingt-trois pratiques prometteuses qui semblent avoir un impact positif sur la participation de diverses femmes et sur l'expérience de participation. Ces pratiques ont été proposées par des femmes de l'agglomération de Montréal et sont à leur image. Nous aspirons à ce que ces pratiques soient institutionnalisées et que d'autres lieux démocratiques s'inspirent de l'expérience du projet MTElles afin de rendre leurs propres processus de participation plus inclusifs et pluriels.

Pour favoriser cette diffusion d'information et ce processus d'inspiration-adaptation-implantation dans différentes instances, MTElles proposera dans les prochains mois un recueil de pratiques prometteuses qui explique comment introduire chaque pratique. Ce guide sera accompagné d'une formation qui vise à sensibiliser et renforcer la capacité des personnes responsables de la participation citoyenne à évaluer leurs pratiques actuelles avec une approche ACS+/ADS+ et à les outiller pour l'utilisation du recueil.

Bien que le projet MTElles se termine cette année, les trois ans de travaux se poursuivront et donnent déjà des résultats, notamment le changement de pratiques des partenaires des expérimentations. La diffusion de l'expérience acquise se fait dès lors au Québec, au Canada et même à l'international et va s'accroître avec le dévoilement du recueil. Ainsi, davantage de milieux participeront à promouvoir et à favoriser la participation des femmes à la vie démocratique de leur municipalité ou de leur quartier.

1 L'analyse comparative entre les sexes est l'approche privilégiée au Canada. Au Québec, nous avons plutôt l'habitude d'utiliser l'analyse différenciée selon les sexes et l'intersectionnalité ou l'ADS+.

2 Vous pouvez télécharger les rapports ici : www.tablesdequartiermontreal.org/mtelles/ et ici : https://concertationmtl.ca/ce-que-nous-faisons/concerter-et-connecter/mtelles/.

INTÉGRER UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP AU TRAVAIL EN MILIEU MUNICIPAL : C'EST GAGNANT POUR TOUS !

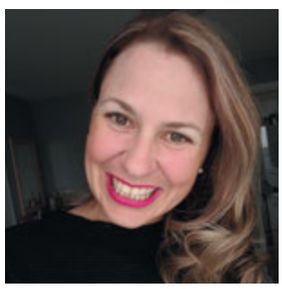

Christelle Montreuil,
conseillère en main-d'œuvre
M. Sc. (architecture),
Semo Mauricie

En cette période de pénurie de main-d'œuvre, plusieurs organisations décident de se tourner vers le recrutement de personnes en situation de handicap. Une option gagnante qui, selon certains employeurs, favorise grandement l'image de l'entreprise, amène une dynamique de travail positive et augmente la solidarité au travail. Les municipalités peuvent faire la différence dans l'intégration au travail d'une personne en situation de handicap. Bien préparées, elles feront un choix éclairé en décidant d'intégrer ces personnes avec des habiletés uniques, persévérantes et désireuses de réussir sur le marché de l'emploi.

Pour y arriver, voici nos clés pour que ce soit une réussite.

1. Soyez accompagné dans ce processus

Au Québec, il existe 23 services externes de main-d'œuvre spécialisés (SEMO) s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées. Ils peuvent vous aider, vous orienter et s'assurer que le jumelage entre la municipalité et le candidat soit bien réalisé en fonction de vos besoins et des capacités de votre futur employé. Un accompagnement sera gagnant tant pour votre organisation que pour le candidat. Également, selon la situation de handicap de la personne et le contexte organisationnel, les SEMO offrent l'aide d'agents d'intégration qui peuvent vous appuyer lors de l'intégration ou même par la suite, s'il y a des difficultés avec l'employé.

2. Préparez l'environnement de travail afin qu'il soit inclusif

Un environnement de travail inclusif en est un *qui valorise les différences individuelles des employés appelés à y œuvrer et qui leur permet de se sentir les bienvenus, acceptés et productifs*[1].

Voici quelques idées pour rendre votre environnement de travail inclusif :

- offrez des bureaux et des chaises ajustables ;
- offrez des documents de travail accessibles de diverses façons : visuel, auditif ou kinesthésique ;
- offrez une flexibilité d'horaire : du télétravail, un horaire sur 7 jours ou du travail partagé ;
- utilisez un langage simple ;
- aménagez des plans d'urgence ;
- éliminez les obstacles dans les corridors ;
- favoriser les poignées en bec-de-cane ;
- ajustez les postes de travail afin qu'ils soient ergonomiques.

3. Soyez ouvert, souple et conciliant

Un employeur qui s'informe sur les capacités et les limites de son futur employé et qui est en mesure de s'adapter en étant plus ouvert, souple et conciliant favorise l'intégration et le maintien de celui-ci. Il permettra également d'éviter plusieurs frustrations qui pourraient en découler. En utilisant un discours chaleureux, encourageant et respectueux face à ses limitations, en misant sur ses forces, l'employé se verra accepté et considéré. Il est important, entre autres, d'ajuster son mode de communication et d'instaurer des moments de rétroaction une fois par semaine afin de favoriser le sentiment de confiance et permettre à l'employé d'apprendre à s'auto-évaluer dans l'objectif de devenir autonome.

4. Sensibilisez votre équipe

Une équipe sensibilisée sur le handicap favorise l'intégration et le maintien de la personne en situation de handicap. Une équipe qui comprend les limites et les besoins sera plus

Stéphane Mongrain, directeur de *IGA Sainte-Marguerite*, Shanon Dontigny, employée de *IGA*, Francine Ricard, agente d'intégration SEMO Mauricie

Stéphanie Charbonneau, employée du gouvernement fédéral

Réjean St-Arneault, directeur de *PSD Axcès*, Francine Ricard, agente d'intégration SEMO Mauricie, Joannie Lachapelle, employée de *PSD Axcès*

Un jumelage favorable présente de nombreux avantages

conciliante. Un encadrement peut être offert au besoin par des agentes d'intégration des SEMO. Celles-ci peuvent faire de la sensibilisation autant auprès des employeurs que des employés. De plus, jumeler la personne en situation de handicap avec une personne-ressource, lors de son intégration et à long terme, favorise une meilleure adaptation à court et à moyen termes. En effet, celle-ci aura une meilleure compréhension de la culture organisationnelle, de ses tâches et des attentes qu'on a d'elle.

5. Offrez des tâches qui sont adaptées

Lors de la rencontre avec le futur employé, demandez-lui ce qu'il est en mesure ou pas d'effectuer comme tâche en fonction de ses limitations. Vous pouvez lui faire essayer ces tâches et vérifier si elles conviennent. Dans le cas où un ajustement serait nécessaire, des adaptations peuvent être pensées pour les tâches ou la participation d'une agente d'intégration du SEMO pour pratiquer l'assimilation de celles-ci. L'agente d'intégration pourra suggérer des outils et des méthodes qui répondront directement aux besoins de la personne. Par exemple, une assimilation progressive, une tâche à la fois, sera peut-être privilégiée dans certaines circonstances. En ce qui concerne la formation, celle-ci peut parfois être un peu plus longue, mais avantageuse à long terme. En effet, les personnes en situation de handicap constituent une main-d'œuvre fidèle et motivée, pour qui le sentiment d'appartenance au milieu de travail est important, ce qui peut contribuer à augmenter le taux de rétention dans l'entreprise. Chaque personne en situation de handicap a des capacités et des limites différentes, il est donc important de s'ajuster.

« Un employeur qui s'informe sur les capacités et les limites de son futur employé et qui est en mesure de s'adapter en étant plus ouvert, souple et conciliant favorise l'intégration et le maintien de celui-ci.

6. Faites-le pour les bonnes raisons et non pour les subventions : l'humain avant le gain

Décider d'engager une personne en situation de handicap ne doit pas reposer sur le fait que ça peut être une économie pour l'organisation. Dans la majorité des situations, lorsque la décision est basée seulement sur cette raison, l'intégration et le maintien sont un échec. Les organisations doivent s'investir et accompagner la personne. Il faut comprendre que celle-ci a des capacités et des limites et que l'employeur se doit d'être flexible. Lorsque le jumelage est bon, celui-ci est garant de succès.

Un jumelage favorable présentera donc de nombreux avantages menant à un personnel stable et créera un milieu de travail ouvert sur la différence et inclusif.

S'investir pour la réussite de la main-d'œuvre, c'est voir au-delà des différences et permettre à tout individu de faire sa place dans la société, d'être apprécié à sa juste valeur et d'améliorer ses compétences. Être solidaire et sensible à la différence, voilà un bon moyen d'accroître la responsabilité sociale de nous tous, peu importe l'entreprise.

1 En ligne : https://www.ideaux.ca/post/vers-un-espace-de-travail-inclusif.

ENFIN! UNE APPLICATION POUR FACILITER LA GESTION DES SERVICES D'INTÉGRATION EN CAMP DE JOUR

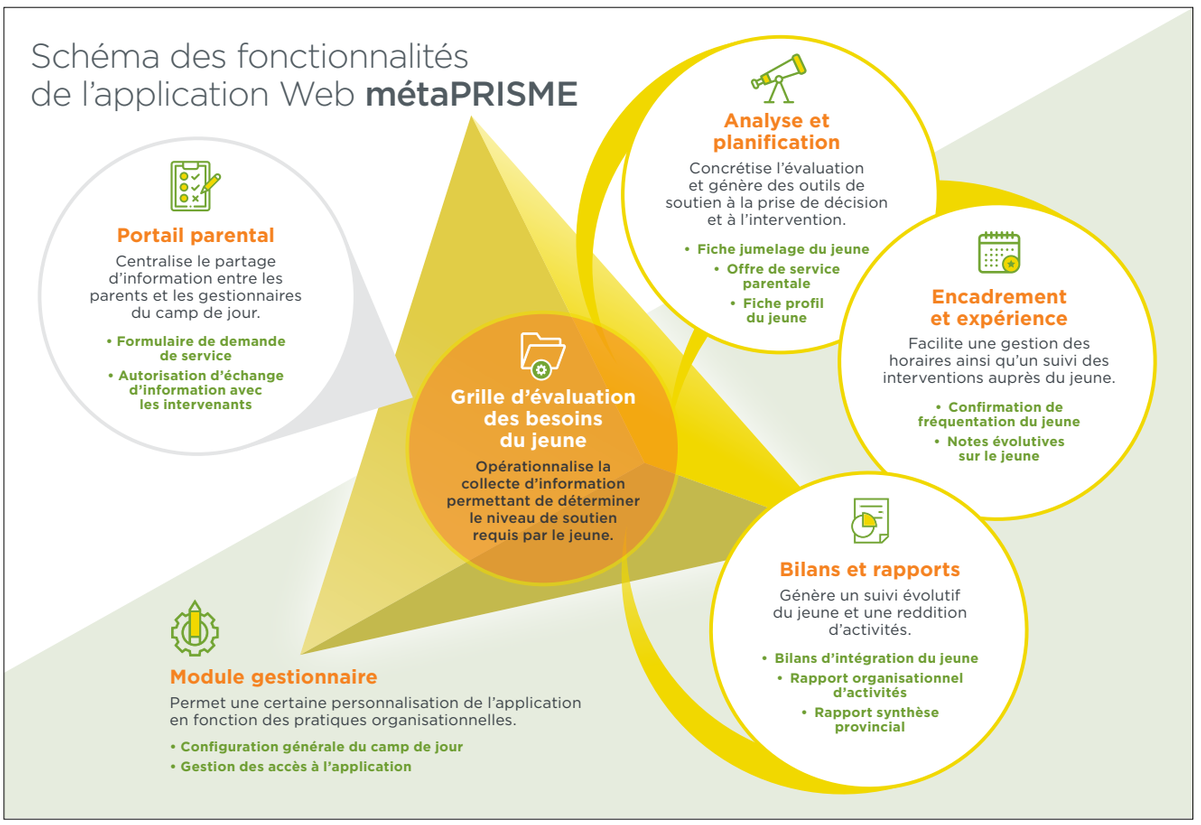

Figure 1.
Les fonctionnalités de métaPRISME sont réparties à l'intérieur de six modules

Chaque année, vos gestionnaires doivent se creuser les méninges afin de déterminer la capacité de votre camp de jour à offrir des services aux jeunes ayant des besoins particuliers. Cela peut être tout un défi de respecter les obligations légales reliées à cet enjeu, et ce, sans dénaturer la mission première du camp de jour, tout en déployant les conditions favorables à une expérience positive pour tous.

Bonne nouvelle! Dès l'automne 2021, les camps de jour pourront compter sur l'application Web métaPRISME. Un soutien technologique pour optimiser la gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers, mais surtout un outil d'aide à la décision quant à l'offre de service.

Des outils expérimentés

Au cours des quatre dernières années, dans le but d'améliorer la gestion de son programme d'intégration à l'animation estivale, la Ville de Victoriaville a développé des outils novateurs expérimentés auprès de cinq autres municipalités. Voyant le potentiel de ces outils pour soutenir les gestionnaires de camp de jour, une entente a été établie entre le Carrefour action municipale et famille, l'Association québécoise du loisir pour personnes handicapées et la Ville de Victoriaville afin de développer une application Web.

Une application multifonctionnelle aux nombreux avantages

L'application métaPRISME vise à uniformiser la collecte d'information, mieux représenter la diversité des besoins des jeunes, miser sur le jumelage de profils complémentaires afin d'optimiser les ratios d'accompagnement et faciliter un suivi évolutif du jeune.

En matière de gestion, l'application permet :

- de mieux structurer votre processus d'intégration ;
- de s'assurer d'une conformité aux exigences légales ;
- de partager l'expertise avec vos partenaires ;
- de favoriser l'utilisation efficiente de vos ressources (humaines, financières, matérielles) ;
- de faciliter l'échange d'information avec les familles utilisatrices.

En somme, vos pratiques organisationnelles seront renforcées grâce à l'application métaPRISME ***(voir figure 1)***.

Préparez maintenant le terrain pour l'utilisation de métaPRISME!

Une planification rigoureuse du déploiement de l'application dans votre milieu vous permettra de tirer pleinement profit de toutes ses fonctionnalités dès son lancement. D'ailleurs, une réflexion préalable sur vos pratiques organisationnelles quant à l'intégration est fondamentale. Les aspects légaux, la mission de votre camp de jour et ses balises d'intégration, la concertation avec les partenaires du milieu ainsi que votre engagement dans le processus d'intégration devront être analysés avec attention.

Une équipe de formation est déjà à pied d'œuvre pour soutenir les futurs utilisateurs de métaPRISME dans cette démarche de réflexion préalable ainsi que pour l'appropriation technique de l'application.

Soyez à l'affût des offres d'accompagnement et de formation qui seront annoncées sous peu.

À vos marques ! **Prêts ?**

OPTIMISEZ !

Photo : Anick Gosselin

Photo : AlterGo – Patrick Beauchemin

Camps de jour

UNE NOUVELLE ÈRE D'INTÉGRATION !

Grâce à la nouvelle application Web métaPRISME, votre camp de jour aura enfin un outil performant pour simplifier et opérationnaliser l'évaluation du soutien requis pour l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers.

méta PRISME

Outil d'aide à la décision pour **planifier l'offre de service** et **orienter les interventions terrain**

Partenaires :

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

CAQLPH

VICTORIAVILLE santé urbaine

Berceau du développement durable

Avec la participation financière de :

Québec

Pour en savoir plus, visitez le **camf.ca** ou contactez le CAMF au **450 466-9777**, poste **206**.

ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES DU QUÉBEC

LES BIBLIOTHÈQUES, DES ALLIÉES ESSENTIELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES QUÉBÉCOIS

Eve Lagacé,
directrice générale,
Association des
bibliothèques publiques
du Québec (ABPQ)

À l'instar des parcs et espaces verts, du transport, de la sécurité, ou encore, des loisirs et de la culture, les bibliothèques publiques du Québec ont un impact significatif sur la qualité de vie de la population, mais également sur leur confort, leur quiétude et leur jouissance. Au nombre de 1 051 et accessibles à plus de 96,3 % de la population québécoise, qu'importe leur situation économique ou leur provenance, les bibliothèques publiques se classent parmi les outils concrets à la portée des municipalités pour contribuer activement à l'éducation et à la croissance de tous, de la petite-enfance jusqu'à l'âge adulte.

Notamment, on peut penser au rôle prépondérant joué par les bibliothèques publiques dans le développement des compétences en littératie des Québécois. Véritable moteur de développement économique et social, la littératie permet aux citoyens de mieux comprendre et utiliser l'information dans toutes les sphères de leur vie. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime qu'une société qui augmente son taux de littératie de 1 % fait grimper son PIB de 1,5 %. Au Québec, une analyse publiée conjointement par la Fondation pour l'alphabétisation et le Fonds de Solidarité FTQ démontre aussi clairement que l'amélioration des habiletés en littératie des Québécois pourrait avoir des effets directs sur le PIB de la province de 4,9 milliards $.

D'ailleurs, le développement des compétences en littératie n'a pas que des bénéfices économiques majeurs : c'est un important vecteur d'inclusion sociale. Un citoyen ayant de meilleures habiletés en matière de littératie, que ce soit un enfant, un adolescent ou un adulte, pourra entre autres :

- obtenir un niveau de formation plus élevé et accéder à de meilleurs emplois ;
- augmenter sa capacité à générer des revenus ;
- s'engager et participer plus activement dans la vie publique ;
- avoir une meilleure qualité de vie en général.

> *« Véritable moteur de développement économique et social, la littératie permet aux citoyens de mieux comprendre et utiliser l'information dans toutes les sphères de leur vie.*

Un rôle encore plus important chez les enfants

Bien qu'il soit possible et profitable de développer ses compétences en littératie en tout temps, et ce, qu'importe son âge, c'est particulièrement important pour les enfants. Selon le rapport de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)* paru en 2017, 11,1 % des enfants présentent, à leur entrée en maternelle, une vulnérabilité dans leur développement cognitif et langagier, ainsi que dans leurs habiletés de communication et leurs connaissances générales.

Dans sa *Politique sur la réussite éducative*, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) énonce clairement que la réussite éducative débute dès le plus jeune âge des enfants, avant même l'entrée à la maternelle, et qu'elle se poursuit tout au long de la vie. Dans un effort collectif pour mieux éduquer et outiller notre société, l'amélioration des habiletés en littératie devient ainsi une solution efficace et essentielle pour appuyer les enfants dans leur cheminement scolaire et personnel. Les bibliothèques publiques sont des lieux tout indiqués pour offrir ce soutien.

Plusieurs ressources sont disponibles pour les municipalités afin de maximiser l'apport de leurs bibliothèques auprès de la communauté et d'en faire des leviers de développement stratégiques porteurs. Considérant leur popularité croissante depuis 10 ans (augmentation du nombre total de visiteurs annuels de 5 779 342 entre 2007 et 2017), les bibliothèques publiques demeurent plus que jamais ancrées au sein de la collectivité, jouant un rôle social et communautaire de premier plan pour les jeunes et les moins jeunes. Plus elles seront accessibles, plus elles contribueront au bien-être de tous.

UN OUTIL POUR SOUTENIR **LA VALORISATION DE LA PATERNITÉ DANS LES MUNICIPALITÉS**

Richard Paulhus,
agent de projets, CAMF

« Plus la ville va valoriser le rôle des pères, plus elle va répondre aux besoins des politiques familiales, et mieux répondre aux besoins de sa communauté.

Un partenariat fructueux

Depuis plusieurs mois, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) et le CAMF travaillent à l'élaboration d'outils pour soutenir la valorisation de la paternité dans les municipalités. À cela s'ajoute la réalisation d'actions de sensibilisation qui visent à mieux faire connaître les enjeux de la paternité dans les politiques familiales municipales, mais aussi à conscientiser les élus municipaux quant aux leviers dont ils disposent pour permettre aux pères d'être reconnus et valorisés dans leur rôle.

C'est dans cet esprit qu'une campagne d'offre de tables à langer gratuites pour les toilettes des hommes dans les municipalités a été lancée au cours des derniers mois. En parallèle, une expérimentation de PFM comme levier de valorisation de la paternité dans deux municipalités pilotes est en cours. Les conclusions tirées de cette expérimentation feront d'ailleurs l'objet d'un guide d'action qui verra le jour d'ici la fin du printemps 2020 et qui soutiendra l'appropriation des enjeux de la paternité dans les municipalités. L'inclusion dans le concept de paternité est au cœur de l'initiative.

Les leviers municipaux présentés dans une capsule vidéo

Projet phare du CAMF et du RVP, la capsule vidéo *La valorisation de la paternité : l'apport possible des municipalités*[1] aborde les rôles de la municipalité comme employeuse, partenaire, communicatrice, responsable de la programmation et même influenceuse.

Plusieurs intervenants témoignent de la capacité d'agir de la municipalité dans ses compétences municipales et soulèvent les retombées positives de la mise en œuvre d'actions ciblées, entre autres, pour favoriser une plus grande implication des pères dans la vie de la collectivité.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin pour valoriser la paternité sur leur territoire

Dans le but d'outiller les acteurs municipaux à faire une place aux enjeux de la paternité dans leur PFM, un guide d'action simplifié viendra bonifier la trousse d'outils de l'équipe de formation et d'accompagnement du CAMF. À suivre ce printemps !

L'opération tables à langer gratuites : un franc succès !

Au départ, l'offre était disponible exclusivement aux *Municipalités amies des enfants* et puis l'offre a été élargie à l'ensemble des municipalités possédant une PFM active.

Au terme de la campagne, c'est plus de 55 municipalités qui ont installé 192 tables à langer à travers le Québec.

Des formats pour divers usages

La capsule vidéo est disponible en trois formats : 4, 5 ou 9 minutes. Selon son usage, ces déclinaisons appuieront vos stratégies de sensibilisation. Que ce soit pour mettre la table lors d'une formation (9 minutes), pour sensibiliser différents intervenants municipaux et les organisations des collectivités (5 minutes) ou bien pour alimenter les réseaux sociaux (4 minutes), cette capsule vous permettra d'aborder ou d'approfondir les leviers qu'ont à leur disposition les gouvernements de proximité.

Nous vous invitons à partager cet outil, car « plus la ville va valoriser le rôle des pères, plus elle va répondre aux besoins des politiques familiales, et mieux répondre aux besoins de sa communauté ».

Vous pouvez visionner la capsule vidéo au camf.ca ou sur la chaîne YouTube du CAMF.

1 Merci à la municipalité de Lavaltrie, à l'organisme communautaire Famille *Action Famille Lavaltrie* et à la municipalité de Sainte-Mélanie. Nous soulignons que des prises de vue extérieures ont aussi été réalisées dans la Ville de Brossard.

LA CERTIFICATION *ÉTABLISSEMENT AMI DES ENFANTS*

Béatrice Masson, agente de développement d'activités culturelles, physiques et sportives Direction culture, sports, loisirs et développement social, division sports, loisirs et développement social, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

En étant parmi les trois premières municipalités certifiées *Municipalité amie des enfants (MAE)* au Québec, et en ayant renouvelé son accréditation depuis 10 ans, l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve souligne et démontre qu'elle veut se donner les moyens pour repenser ses services et ses aménagements en faveur du bien-être des enfants.

L'arrondissement souhaite développer des mécanismes afin d'augmenter la participation des enfants aux décisions municipales. Comme elle ne peut pas le faire seule, elle doit compter sur un milieu communautaire, des citoyens impliqués et des entreprises qui ont les mêmes préoccupations.

C'est ainsi qu'est née la certification ***Établissement ami des enfants*** en février 2012, une initiative du comité de parents de la Table de concertation Enfance-Famille Hochelaga-Maisonneuve. Il visait la certification de 20 établissements dans le quartier. Dès novembre 2012, c'est 39 établissements qui obtiendront la certification !

Le visuel, identique à celui de la municipalité *MAE*, envoie un message de cohésion aux citoyens. L'année suivante, la concertation intersectorielle donne naissance à l'organisme ***200 portes HM***, qui anime ce comité de parents avec son expertise en petite enfance.

En 2016, deux autres quartiers de l'arrondissement déploieront, toujours avec chacun un comité de parents, la même certification. Ils sont alors accompagnés en premier lieu par les intervenants en petite enfance de chaque table de concertation, soit de *Solidarité Mercier-Est* et *Mercier-Ouest quartier en santé*, et de la personne responsable du dossier *MAE* de l'arrondissement.

Pour recevoir la certification, l'établissement doit répondre aux deux critères de base, soit de démontrer une attitude accueillante à l'égard des familles et de respecter le droit d'allaiter sans obligation d'achat.

Par la suite, l'établissement s'engage à satisfaire à trois autres critères de son choix : rendre les toilettes accessibles aux familles en installant une table à langer, des portes automatiques ou une rampe d'accès pour les poussettes, offrir un menu pour les enfants, des chaises hautes ou des sièges d'appoint, etc.

Chaque comité de parents a déterminé ses propres critères et ce sont eux qui ont parcouru les établissements commerciaux, communautaires et institutionnels pour remettre les certifications qui sont apposées sur les portes ou les vitrines afin qu'elles soient visibles de l'extérieur. Chacun avait à cœur le bien-être des enfants. Ils peuvent désormais l'afficher de façon cohérente, grâce à une identité visuelle propre à chacun, mais facilement reconnaissable dans toutes les municipalités du Québec.

Issu de la volonté des citoyens, accompagné par l'expertise des organismes communautaires et porté par la municipalité, le projet de certification des établissements a misé sur les savoir-faire respectifs en créant des partenariats gagnants. Cette certification démontre ainsi une volonté d'inclusion de la part des différentes composantes de la communauté du quartier. Que l'on soit un commerçant, un organisme communautaire ou un établissement public, la certification repose sur une approche d'accès inclusive par la reconnaissance valorisée, l'engagement, l'accessibilité, la proximité et le bien-être matériel de ***tous*** les citoyens.

Il est important que les parents soient en mesure d'identifier, sur les 145 portes de leurs services de proximité, quels qu'ils soient, qu'il y a un souci d'inclure et d'accueillir tous les membres de la famille. C'est une action concrète pour l'amélioration de leur qualité de vie !

Pour plus d'information :
https://www.200porteshm.com/certification
https://moqs.org/amis-des-enfants-etablissements-certifies/
http://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2016/09/Depliant_AmisDesEnfants.pdf

#10ansDeBonsCoupsMAE
Campagne anniversaire 10 ans *MAE*

LAROUCHE – SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN > **UNE SALLE DE PSYCHOMOTRICITÉ**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 26 % des enfants à la maternelle sont considérés vulnérables dans au moins un domaine de développement. **Objectif** : contrer la statistique. Ainsi, la municipalité de Larouche a invité tous les acteurs concernés à prendre part à un projet commun soit l'aménagement d'une salle de psychomotricité sur le territoire. Le projet en élaboration est réalisé en collaboration avec la Commission scolaire de Jonquière, le CPE *Les Trois petits pas*, les garderies en milieu familial et le *Consortium québécois de développement des pratiques psychomotrices*. Une solution qui sera bénéfique pour les enfants !

BROMONT-MONTÉRÉGIE > **UN PROJET *J'INVITERAI L'ENFANCE***

Plusieurs municipalités de la MRC Brome-Missisquoi sont rassemblés autour du projet *J'inviterai l'enfance*. Cette initiative consiste à favoriser le maillage entre le secteur de la petite enfance et le milieu culturel. **Objectif** : outiller les éducateurs à la petite enfance, les artistes et les diffuseurs afin que la culture soit au cœur du quotidien des enfants, et ce, dès leur plus jeune âge. **Pour en savoir plus, visitez *bromont.net***.

automne
2020

Du nouveau !

- Un **programme d'accréditation amélioré**, simplifié et dont les processus et les étapes seront allégés.
- Une **accréditation qui favorisera le partage des meilleures pratiques** pour des villes favorables aux enfants.
- Un **levier pour accroître la portée des actions en faveur des enfants** et les retombées concrètes dans les milieux.

LANCEMENT D'UNE **VERSION TOTALEMENT RENOUVELÉE** DU PROGRAMME D'ACCRÉDITATION MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS (MAE)

Devant l'engouement des municipalités et des MRC du Québec à l'égard du programme d'accréditation international de l'UNICEF *Municipalité amie des enfants*, le CAMF a amorcé, depuis le printemps 2019 une démarche de réflexion du ***programme MAE*** comme levier pour accroître la capacité d'agir des municipalités en tant que milieu adapté et favorable aux enfants.

Par conséquent, afin de nous assurer d'un meilleur arrimage entre les différentes étapes de révision du ***programme MAE***, le CAMF a suspendu temporairement l'accès au formulaire du dossier de candidature, et ce, jusqu'à l'automne 2020.

Grâce à la précieuse collaboration des membres de son comité aviseur, des membres du comité d'accréditation et du comité consultatif du réseau des *MAE*, le CAMF se penche sur les améliorations à apporter afin de proposer un programme d'accréditation totalement transformé, qui répondra mieux aux besoins des municipalités.

Pour toutes questions ou commentaires:
mballaire@camf.ca

L'évolution des travaux vous sera communiquée par l'entremise de l'infolettre. Si vous n'êtes pas déjà abonné au bulletin *Carrefour express*, nous vous recommandons de vous y inscrire dès maintenant.

Pendant la pandémie, on veille sur les tout-petits !

Ils avaient besoin de nous hier,
ils ont besoin de nous en ce moment,
et ils auront besoin de nous demain,
peut-être plus que jamais.

Tout-petits.org

OBSERVATOIRE des tout-petits

Fondation Lucie et André Chagnon

Soyons des voisins solidaires
POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

LA **TRANSFORMATION** AU CENTRE DE NOTRE RÉALITÉ

Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

« À tout le moins, il est de notre devoir de se soucier de nos voisins pour les soutenir, s'informer sur leurs besoins et leur état et enfin, veiller sur eux afin de diminuer les effets négatifs de cette pandémie sur la santé sociale de nos communautés.

La situation actuelle

Au moment où j'écris ces lignes, notre équipe amorce une troisième semaine de télétravail. Je ne peux m'empêcher d'aborder ce changement soudain dans nos modes de travail respectifs puisqu'il est devenu central pour bon nombre d'entre nous. Certes, cette situation exceptionnelle de pandémie provoque plusieurs adaptations et changements dans toutes les facettes de notre vie. Bien sûr, dans notre quotidien, comme employeur, collègue, parent, enfant, élève, consommateur, etc., mais aussi dans notre vision et dans notre compréhension du rôle de la collectivité et de celui des citoyennes et citoyens qui la composent. Ce sont nos habitudes et nos comportements qui sont mis à rude épreuve et qui, à mon humble avis, devront se transformer à long terme. Nous sommes appelés à faire preuve de résilience et de solidarité envers notre réseau personnel, mais également à l'égard de notre collectivité pour traverser cette crise. Il faut saisir cette occasion, difficile j'en conviens, pour changer, évoluer, nous transformer. Il faut définitivement la saisir !

Dans cette même foulée, les municipalités demeurent, plus que jamais, des actrices de premier plan. Par sa proximité et son pouvoir d'agir, la municipalité en tant que leader soutient le citoyen par des mesures sociales et par la création d'environnements sécuritaires, et ce, tout en s'alliant aux autres acteurs de son territoire. Frappée par la même réalité, elle doit pouvoir compter sur la solidarité citoyenne qui peut se traduire de plusieurs façons. À tout le moins, il est de notre devoir de se soucier de nos voisins pour les soutenir, s'informer sur leurs besoins et leur état et enfin, veiller sur eux afin de diminuer les effets négatifs de cette pandémie sur la santé sociale de nos communautés. Soyons toutes et tous des voisins solidaires dans toutes les sphères de notre vie !

Une équipe à votre service

Je souhaitais aborder dans ce numéro printanier un sujet d'une tout autre nature. Celui de notre équipe de formation : une fierté au sein de notre organisation et une « marque de commerce ». Cette équipe, qui s'est formée il y a près de dix-huit ans, a vécu des changements importants tant dans sa façon d'accompagner que dans sa composition. Au cours des deux dernières années, dix de ces précieuses ressources pour les municipalités ont quitté leur fonction, mais douze nouvelles se sont engagées dans nos rangs ! Je profite de cette tribune pour remercier et saluer celles et ceux qui ont contribué de manière importante au développement de notre organisation. Alain, André, Jean-Pierre, Jean-Nil, Paul, Rénald, Sylvain, Sylvie, Yves et Yvon, merci pour votre dévouement, votre professionnalisme et votre implication. J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, prêts à reprendre le flambeau. Si ce n'est pas déjà fait, les municipalités ayant obtenu des projets récemment feront leur rencontre très prochainement.

Mais qui est cette équipe et que fait-elle ?

Cette équipe de formation est composée de femmes et d'hommes aux profils diversifiés qui ont de près ou de loin travaillé ou collaboré avec les municipalités. Elle a comme rôle d'accompagner les municipalités et les MRC dans l'élaboration ou la mise à jour de la PFM ou de la démarche *MADA*. Plus spécifiquement, elle soutient le chargé de projet et le comité de pilotage lors des différentes étapes du processus et s'assure que les contenus inhérents aux programmes soient transmis aux milieux.

Cette équipe développe un lien privilégié avec les acteurs municipaux et leurs partenaires. Elle est présente dans chacun des comités de pilotage. Plusieurs rencontres ont lieu chaque année, sans compter tout le travail réalisé à distance auprès des élus et des chargés de projet. Elle soutient ces acteurs face aux enjeux que vivent les familles et les aînés de leur territoire. Vous l'aurez deviné, cette équipe est au service des projets collectifs municipaux, que ce soit pour l'élaboration ou la mise à jour de la PFM et de la démarche *MADA*. Dans le processus d'adoption d'une politique et de son plan d'action ou dans l'identification de pistes de solution, elle assiste celles et ceux qui œuvrent à opérer des changements durables dans leur collectivité.

En somme, c'est une ressource inestimable à la disposition de chaque milieu et qui contribue avec ardeur à la réalisation et au succès de vos projets !

Aménagement de La Pépinière dans Notre-Dame-des-Victoires, Mercier-Ouest, Montréal.

Photo © La Pépinière

LE VOISINAGE
COMME OUTIL DE MOBILISATION CITOYENNE

Alexandre Roy, coordonnateur au développement des communautés, CAMF

Les bienfaits des relations de voisinage abondent dans la littérature scientifique. Sentiment de sécurité, d'appartenance, intégration, isolement sont toutes des problématiques auxquelles le voisinage peut avoir un effet positif sur la qualité de vie et la santé de la population. Mais encore, le voisinage a des effets significatifs sur la mobilisation citoyenne. Ensemble, les voisins font des corvées de nettoyage, organisent des événements, et servent même de filet de sécurité sociale.

En fréquentant quotidiennement un endroit, on souhaiterait le voir s'embellir. En participant financièrement au fonctionnement de nos services, on souhaiterait les améliorer. En côtoyant un inconnu, presque tous les jours, nous sommes plus disposés à lui rendre service, à aider… Les citoyens sont une source inépuisable d'intelligence et d'actions collectives qui ont le pouvoir d'améliorer la qualité de vie. Par conséquent, le voisinage peut devenir un outil plus qu'intéressant pour susciter la mobilisation citoyenne.

La clé est de créer des opportunités

Ce constat amène donc à la question : comment favoriser les liens de proximité et améliorer les dynamiques de voisinage ? Une des nombreuses réponses possibles pourrait se résumer par « en créant des opportunités qui favorisent l'appartenance et l'appropriation ».

De l'Amérique à votre entrée de garage

Pour y arriver, plusieurs études américaines recensent les avantages de la mise en œuvre de « conseils de voisins » communément appelés *community leagues*. Ces instances agissent comme courroie de transmission entre les autorités et les citoyens et ont la notoriété d'être parfois efficaces à la création et l'élaboration de politiques. Cet exemple s'apparente beaucoup aux conseils de quartiers de la ville de Québec qui dynamisent la vie démocratique depuis les années 1980. À plus petites échelles, plusieurs municipalités se sont dotées de bureaux de projets au cours des dernières années. Ces modèles qui ouvrent la porte à une gouvernance plus horizontale favorisent autant l'appartenance que l'appropriation dans une perspective locale.

> *Ces modèles qui ouvrent la porte à une gouvernance plus horizontale favorisent autant l'appartenance que l'appropriation dans une perspective locale.*

Face à la dévitalisation de certains cœurs de villes ou villages, l'aménagement de proximité semble une solution pour revitaliser les quartiers et la vie sociale qui en découle. En enrichissant l'espace public par du mobilier qui facilite l'usage quotidien ou une mobilité plus douce, comme la marche ou le vélo, l'urbanisme de proximité crée une destination qui enrichit aussi les interactions.

Un autre bon exemple est bien évidemment celui des Fêtes des voisins. Ces Fêtes, à la différence des fêtes à grand déploiement, se distinguent par leur proximité. En fournissant un cadre qui permet de faire une fête en bas de chez soi, ou dans son entrée de garage, ces Fêtes donnent l'occasion aux citoyens de créer des liens avec les personnes qu'ils côtoient au quotidien.

Ainsi, il est possible d'agir pour modifier le voisinage et les interactions qui en découlent. En considérant que ces interactions peuvent être bénéfiques sur la mobilisation citoyenne et que le citoyen est celui qui expérimente son milieu, le voisinage semble une des voies possibles à l'amélioration de nos milieux de vie.

L'approche Voisins solidaires vous inspire ?
voisinssolidaires.ca

Îlot refuge, intersection boulevard Henri-Bourassa et Saint-Hubert, Montréal

PIÉTONS QUÉBEC

AGIR SUR L'AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE POUR FAVORISER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS AÎNÉS

Élaine Fournelle,
chargée de projet,
Piétons Québec

Au Québec, chaque année depuis 10 ans, entre 44 et 76 piétons sont décédés des suites d'une collision[1]. Les **piétons âgés de 65 ans et plus** composent environ *la moitié* de ces victimes[2], une proportion qui dépasse largement la part des aînés dans la population québécoise, soit 18 % en 2016[3].

Des aînés ont été happés par un véhicule en traversant la rue, d'autres dans un stationnement. Pourtant, ces usagers vulnérables vaquaient à leurs occupations quotidiennes, comme le soulignait récemment un article de *La Presse*. « Ils s'appelaient Jean-Marc, Claudette ou Jean-Noël. Ils allaient boire un café, prendre l'autobus ou sortaient de l'hôpital. Ils ont tous été tués par un automobiliste[4]. » Cette situation est très préoccupante. Il importe d'en comprendre les causes et d'intervenir collectivement.

Marcher pour favoriser le bien-être et l'autonomie des aînés

La province connaît un vieillissement rapide de sa population. Selon les projections, un Québécois sur quatre sera âgé de 65 ans et plus en 2041[5]. Ainsi, de plus en plus d'aînés se déplaceront à pied pour des raisons utilitaires ou par loisir ; la marche étant reconnue pour ses bienfaits sur la santé. Elle réduit les risques de maladies cardiovasculaires[6] et peut ralentir la maladie d'Alzheimer[7] en plus de diminuer les risques d'invalidité de moitié et aide au maintien de leur autonomie[8]. Toutefois, nos milieux de vie, planifiés en fonction de l'automobile, composent des environnements peu favorables aux déplacements des piétons. De plus, le nombre de véhicules en circulation augmente continuellement[9]. Il est donc urgent d'agir sur les aménagements pour favoriser la mobilité active et sécuritaire de ces usagers vulnérables dans leurs milieux de vie.

Considérer les besoins des aînés piétons dans l'aménagement des milieux de vie

Avec l'âge, tout individu fait éventuellement face à des limitations physiques comme de la faiblesse musculaire, des problèmes de vision, d'audition ou d'équilibre[10] et des pertes cognitives[11] qui peuvent perturber sa capacité à se déplacer.

> *La crainte de tomber préoccupe beaucoup les aînés, une chute pouvant entraîner des blessures importantes qui prennent du temps à guérir et menacer leur autonomie. Ainsi, les aménagements urbains, peu inclusifs, rendent les déplacements de ces usagers vulnérables plus ardus et constituent un frein à leur mobilité et à leur indépendance.*

La crainte de tomber préoccupe beaucoup les aînés, une chute pouvant entraîner des blessures importantes qui prennent du temps à guérir et menacer leur autonomie. Ainsi, les aménagements urbains, peu inclusifs, rendent les déplacements de ces usagers vulnérables plus ardus et constituent un frein à leur mobilité et à leur indépendance[12].

Par exemple, la vitesse de marche diminuant avec l'âge, le temps nécessaire pour franchir une intersection augmente. Le délai ou décompte des feux pour piétons, généralement calculé à partir d'une vitesse de 1,2 mètre par seconde, est trop court pour nombre d'aînés. Le calcul depuis une vitesse de 0,9 m/s leur serait plus favorable[13], mais encore trop rapide pour nombre d'entre eux[14]. Ainsi, selon la distance à franchir, un espace protégé ou « îlot refuge » doit être aménagé sur le terre-plein central en plus du passage pour piétons. Cela permet à ces usagers vulnérables de franchir la voie de circulation en deux temps.

Sensibiliser et outiller le milieu municipal pour agir

Les besoins des aînés en matière de déplacement piéton sont de plus en plus documentés. Cependant, ils demeurent méconnus et peu intégrés aux pratiques d'aménagement urbain[15]. Des initiatives ont été entreprises pour assurer la sécurité des usagers les plus vulnérables comme la démarche *Vision Zéro décès*, notamment à Montréal[16]. Cependant, de telles démarches, qui

DÉMARCHE **VISION ZÉRO**

Issue de la Suède, la démarche **Vision Zéro** invite les collectivités à aborder la sécurité routière autrement en s'appuyant sur le principe que chaque vie humaine compte et que les accidents de la circulation sont évitables, par conséquent, inacceptables d'un point de vue éthique[17]. La conception d'infrastructures « qui pardonnent » doit considérer les usagers les plus vulnérables, soit les piétons et les cyclistes. Le succès d'une telle démarche repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs d'une municipalité qui s'y engage : élus, professionnels (ingénieurs, urbanistes, etc.) et employés municipaux, services policiers et autres services publics de même que les citoyens.

visent à éliminer les décès et les blessés graves sur les routes, demeurent rares dans la province. Que compte faire votre municipalité pour répondre à cet enjeu ? Comment comptez-vous mobiliser vos communautés pour transformer les milieux de vie en des espaces confortables et sécuritaires pour tous ?

Piétons un jour, piétons toujours

Le projet *Piétons un jour, piétons toujours* de Piétons Québec vise à vous aider à répondre à cet enjeu de mobilité active et de sécurité pour les usagers vulnérables, plus spécifiquement les aînés piétons. À l'aide d'outils d'information (fiches pratiques) et de formations, le projet renseignera les décideurs et les employés municipaux sur les besoins des aînés lors de leurs déplacements actifs. Il présentera les meilleures pratiques en la matière et des exemples d'aménagement. Ce faisant, le projet permettra d'outiller votre municipalité afin qu'elle s'engage à transformer ses milieux de vie en fonction du confort et de la sécurité des usagers vulnérables, dont les aînés piétons.

> *« Les besoins des aînés en matière de déplacement piéton sont de plus en plus documentés. Cependant, ils demeurent méconnus et peu intégrés aux pratiques d'aménagement urbain.*

Engagez-vous dans la voie de la sécurité pour les usagers vulnérables, dont les aînés piétons

Piétons Québec souhaite rencontrer des acteurs municipaux pour mieux comprendre les besoins et les réalités vécues sur leur territoire à l'égard des enjeux de mobilité et de sécurité des aînés piétons. Votre apport est essentiel à ce projet. Des entrevues individuelles avec des professionnels et un sondage en ligne à l'intention des acteurs municipaux sont prévus prochainement. Faites de vos milieux de vie des environnements plus favorables à la marche pour tous, dont les aînés. Engagez-vous dans la voie de la sécurité pour les usagers vulnérables !

Pour en apprendre plus sur ce projet et pour y participer, consultez l'onglet* Activités, Piétons un jour, piétons toujours *de* www.pietons.quebec *et* inscrivez-vous *!

Références

1 Banque de données statistiques officielles sur le Québec (BDSO), 2019.
2 *Ibid.*
3 Statistique Canada, 2017.
4 Béland, 2020.
5 Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2019.
6 Tufts University, Health Sciences Campus, 2015.
7 Bouchard, 2017.
8 University of Georgia, 2008.
9 Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), 2019.
10 Wiebe et Séguin, 2019.
11 Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2017.
12 Wiebe et Séguin, 2019.
13 Lachapelle et Cloutier, 2017.
14 Cloutier, 2018.
15 Lord et Piché, 2018.
16 Ville de Montréal, 2019.
17 Cloutier, 2017.

Piétons Québec est une organisation nationale d'intérêt public représentant les intérêts des piétons. Elle valorise la marche comme mode de déplacement et s'attache à faire évoluer les lois, normes et pratiques afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec.

Centre de recherche sur le vieillissement

LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES POUR AÎNÉS : UN GUIDE ET DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Christyne Lavoie, agente de recherche, équipe de recherche *MADA*-Québec

Karine Picard, M. Urb., agente de recherche et de veille, Observatoire estrien du développement des communautés

Le projet *HABA-ISAD*, qui signifie *Habitations communautaires pour aînés : Étude d'impact social et économique et adaptation d'un outil d'aide à la décision visant à en favoriser le développement en milieu rural et urbain*, a été développé dans le but d'offrir des outils pour faciliter l'établissement d'une habitation communautaire pour aînés (HCA). À partir de ce projet, quatre outils ont été créés : un guide, des fiches exemples, un rapport de recherche et un kit d'animation.

Le *Guide Habitat et milieu de vie* et les *Fiches descriptives*

Le *Guide Habitat et milieu de vie* aide les groupes de citoyens-promoteurs à préciser les modalités de la HCA qui conviennent le mieux à leur contexte. Il pose des questions pour susciter la réflexion et la discussion à propos des besoins, et propose des options de réponse. De plus, il fournit des liens et des directions vers des ressources complémentaires. Le guide est divisé en quatre chapitres thématiques, à travers lesquels sont réparties 21 questions à considérer lors du développement d'une HCA. Pour des exemples concrets de réponse à ces 21 questions, on peut se référer au document des fiches descriptives, où sont décrits douze projets, selon la structure du guide.

Le **cadre de base** réfère à des questions préalables au développement d'une HCA. On réfléchit au nombre de logements visés par le soutien, et où on le déploie. Deux options sont possibles : offrir un nouveau service dans un milieu existant ou mettre en place une nouvelle HCA. Chez les *Habitations partagées de l'Outaouais*, un service qui réunit deux personnes sous un même toit, on échange un soutien entre deux logements. Ils créent deux sphères privées dans un seul espace (un seul logement).

Le **cadre social** pose des questions sur la clientèle qui vivra dans cette habitation. Est-ce que c'est un logement spécifiquement pour aînés ou multigénérationnel ? Combien de ménages prévoit-on loger ? Finalement, la HCA sera-t-elle ouverte sur la communauté et quel niveau d'animation sera offert à ses résidents ? Dans la *Coopérative La Grande Vie*, une coopérative de logement pour aînés, on vise une clientèle homogène, âgée de 75 ans et plus, autonome ou en légère perte d'autonomie. Ils font énormément d'activités pour les résidents, mais dans le but de maintenir une ambiance familiale, celles-ci sont rarement ouvertes plus largement dans la communauté.

Le **cadre physique** aborde la thématique spatiale. À travers des aménagements propices aux rencontres et aux interactions (tels qu'une terrasse ou d'autres aires communes),

l'environnement bâti peut offrir des opportunités d'interactions sociales. On y inclut aussi des considérations urbanistiques, écologiques et d'accessibilité universelle. Par exemple, la résidence *La Brunante* en Estrie a été construite au cœur du village, à proximité de l'église et des commerces. Le bâtiment est universellement accessible et plusieurs salles communes sont à la portée de tous les résidents.

En dernier lieu, on trouve le **cadre organisationnel**, qui réfère surtout aux aspects de gouvernance. On réfléchit à l'origine du projet, le type de gouvernance, et au désir d'être ou non une résidence privée pour aînés certifiée (RPA). *L'Oasis Saint-Damien*, une RPA certifiée, est une initiative issue d'une mobilisation citoyenne et d'une congrégation religieuse. Ils ont une direction générale, une direction des soins (qui coordonne les ressources professionnelles à l'interne), un conseil d'administration et un comité loisirs.

Les besoins, les priorités et les particularités de chaque projet détermineront la discussion. Ainsi, l'ordre des questions peut varier d'un projet à l'autre. Le guide propose un « parcours suggéré » en annexe, mais le processus demeure propre à chacun.

« À travers des aménagements propices aux rencontres et aux interactions (tels qu'une terrasse ou d'autres aires communes), l'environnement bâti peut offrir des opportunités d'interactions sociales.

L'étude d'impact social et le kit d'animation

Le rapport de l'*Étude d'impact social et économique* documente comment un HCA change la vie des aînés, celle de leurs proches et de l'ensemble de la communauté. Dans les trois HCA à l'étude, les aînés participants ont vu les changements suivants :

- une habituation à la vie collective plus grande chez les aînés et un plus grand sentiment d'appartenance ;
- un sentiment d'une plus grande liberté et d'une réelle implication dans le processus de prise de décisions.

Il est recommandé aux groupes qui entreprennent le processus de développement d'une HCA de travailler avec un professionnel ou une autre personne dont le rôle est d'animer les rencontres et de modérer les débats. Le kit d'animation propose quatre ateliers, soit un atelier d'introduction à chacune des thématiques du guide. Ce kit donne des conseils et des orientations pour les animateurs, mais laisse la flexibilité d'adapter la démarche à la dynamique et au rythme du groupe.

***Tous ces documents sont à votre disposition sur le site de l'Observatoire estrien du développement des communautés (www.oedc.qc.ca) dans l'onglet* Bibliothèque.**

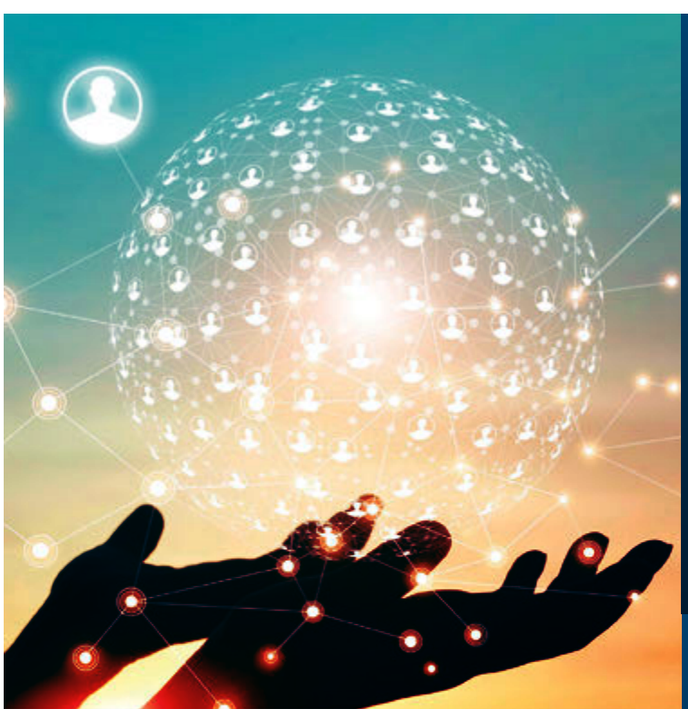

« Cette séance était très enrichissante, c'est une initiative merveilleuse dans cette période où nous faisons selon notre bon sens ! »

« Merci de cette initiative géniale. Le partage d'infos est très pertinent et intéressant ! »

Lancement de la **plateforme virtuelle**

de partage intermunicipal

Dans le but de susciter l'intelligence collective et d'offrir une occasion unique de partage, le CAMF offre des **séances virtuelles** à son réseau de municipalités et de MRC à travers le Québec.

Ces séances ont pour objectif de permettre aux élus et fonctionnaires municipaux **d'interagir à propos de différents enjeux sociaux** pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et des bonnes pratiques à l'égard des besoins émergents.

DOSSIER COVID-19

Pour accéder au bilan des séances d'échanges sur les préoccupations et enjeux sociaux entourant la crise sanitaire, rendez-vous au ***camf.ca*** sous l'onglet ***Événements et Réseautage et formations*** et ***COVID-19 – séances d'échanges et de discussions intermunicipales***.

Restez à l'affût des prochaines séances,
suivez-nous sur la page *Facebook* du CAMF et abonnez-vous à notre l'infolettre *Carrefour express* !

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Forêt nourricière et potager libre-service à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval

Photo © Nature Québec

Forêt nourricière et place publique sur le parvis de l'église Sainte-Angèle-de-Saint-Malo

Photo © Nature Québec

milieux de vie en santé | Nature Québec

VERDIR
ET DIVERSIFIER

Philippe-Daniel Deshaies, chargé de projet en verdissement, design et santé chez Nature Québec

Le verdissement en milieu urbain, bien que son historique soit assez ancien, bénéficie d'un sérieux gain d'intérêt depuis quelques années, chez l'ensemble des acteurs municipaux. Nous pouvons constater ce phénomène notamment par la multiplication des programmes de plantation au Québec et au Canada et des plans de foresterie urbaine municipaux. Or, cet engouement a des bénéfices qui dépassent de loin l'esthétique. À travers la présentation de certains projets du programme *Milieux de vie en santé (MVS)*, nous verrons comment un arbre peut être à la fois un remède, un espace public et la base d'un nouveau réseau pour la ville.

Un arbre pour la rue

Le développement urbain va malheureusement de pair avec des sols de plus en plus bétonnés, asphaltés et imperméabilisés qui accentuent les problématiques d'îlots de chaleur et de gestion des eaux pluviales. De ce fait, les systèmes techniques comme les égouts ou la climatisation, non seulement en arrivent à être saturés, mais contribuent de surcroît à une surconsommation d'énergie et au rejet de polluants qui nous entraînent dans un cercle vicieux.

En contrepartie, la plantation d'arbres le long des voies de circulation permet de générer plusieurs bénéfices et créé un cercle vertueux. Non seulement les arbres rendent la rue plus attrayante, mais ils diminuent les îlots de chaleur urbains par l'ombre qu'ils créent, en plus d'aider à l'évacuation des eaux pluviales. En fait, la capacité d'un arbre à absorber l'eau du sol se double d'un effet de rafraîchissement supplémentaire, l'évapotranspiration. L'eau liquide captée par les racines est ensuite redistribuée dans l'air sous forme de vapeur d'eau, créant un effet de « climatisation » pour l'ensemble de la rue.

Un arbre pour la santé

Par ailleurs, nous savons maintenant que la présence d'arbres en milieu urbain réduit également la pollution atmosphérique en séquestrant les matières en suspension et les gaz polluants. Plus encore, les bienfaits pour la santé humaine sont multiples : prévention des maladies cardiovasculaires et respiratoires et réduction du stress, pour ne nommer que ceux-là[1]. Un nombre croissant d'études viennent confirmer ces avantages, donnant ainsi une assise scientifique aux actions de verdissement.

Dans une perspective technique de l'aménagement, l'arbre peut donc être vu comme un outil de résilience qui assure des services de confort urbain et de santé publique. À ce titre, lors de la *Journée de l'arbre de la santé* qui se tient annuellement, l'équipe de *MVS* coordonne la plantation d'arbres sur différents sites, notamment sur les terrains d'établissements de santé.

Pourtant, les bénéfices indéniables que nous venons de citer ne sont qu'une facette de l'arbre urbain, qui est bien plus qu'une infrastructure technique.

Un arbre pour un quartier

L'implication et la mobilisation citoyennes sont des maillons essentiels des projets de verdissement et de plantation. Ils contribuent à leur acceptation, mais également à faire de ces projets, des vecteurs de cohésion et d'appartenance. La participation des acteurs dans l'ensemble des étapes du projet permet de générer une relation d'améliorations réciproques, une synergie entre la collectivité et la transformation de son milieu.

Avec l'apport de perspectives variées, les projets de verdissement et de plantation d'arbres sont d'autant plus adaptés au milieu et jouissent d'un accueil positif lorsqu'ils sont réalisés. Par ailleurs, à travers les projets que nous accompagnons, nous observons que la participation active des communautés contribue à souder les relations humaines du quartier. Par exemple, la mise sur pied d'un comité de citoyens pour une ruelle verte ou la tenue d'un atelier de design participatif dans une école donne une saveur sociale et collective à l'action de planter un arbre.

C'est pourquoi la contribution de l'équipe de *MVS* est fondée sur l'accompagnement des citoyens, notamment pour le design urbain et la gestion de projet, afin d'augmenter la canopée* des quartiers.

---

* **Canopée** : la canopée est la strate supérieure d'une forêt, donc le feuillage des arbres qui est directement en contact avec le soleil.

Prairie urbaine et plantation d'arbres à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, réalisées en partenariat avec le Laboratoire d'intégration de l'écologie urbaine (LIEU)

Photo © Laboratoire d'intégration de l'écologie urbaine (LIEU)

L'arbre devient alors un projet fédérateur, un vecteur de résilience sociale, un lieu de rencontre. À travers les intérêts parfois divergents, le geste de planter un arbre est un engagement pour le bien commun, pour le présent et une centaine d'années à venir.

Un arbre pour la vie

À mesure que le climat se dérègle et la biodiversité décline, l'arbre recèle une dimension supplémentaire, toute aussi importante que ses fonctions techniques et sociales. En effet, il est une source de nourriture pour une diversité d'espèces, dont les humains. Il est également un habitat et un gardien des sols. Bref, il est une pierre angulaire des écosystèmes québécois et d'un large réseau d'interactions biologiques.

Les études récentes de Christian Messier et ses collègues tendent à démontrer que la résilience des arbres est augmentée lorsque ceux-ci font partie d'une communauté diversifiée d'essences. Ainsi, avec la diversité fonctionnelle des espèces, l'arrivée de ravageurs comme l'agrile du frêne a un impact moins dramatique sur la canopée. C'est pourquoi, partout où les conditions du site le permettent, l'équipe de *MVS* cherche à implanter des poches de micro-écosystèmes dont l'arbre est la colonne vertébrale.

Que ce soit en faisant appel aux concepts de la micro-forêt du botaniste japonais Akira Miyawaki ou encore aux principes de la permaculture et des forêts nourricières, nos projets de verdissement ont pour objectifs de faire partie intégrante à la fois de l'écosystème et de la communauté locale. C'est par l'approfondissement des interactions entre les résidants, la flore et la faune que nous calibrons la réussite d'un projet ; entretien, cueillette, alimentation, observation, compréhension des cycles naturels, etc.

C'est ainsi que nos projets visent à intégrer toutes ces dimensions, et ce, par la plantation, non pas d'arbres en rangs alignés, mais d'une forêt de proximité, pour les gens d'aujourd'hui, et de demain.

« L'implication et la mobilisation citoyennes sont des maillons essentiels des projets de verdissement et de plantation. Ils contribuent à leur acceptation, mais également à faire de ces projets, des vecteurs de cohésion et d'appartenance.

Une forêt pour la ville

Et la suite ? Notre vision à long terme est celle d'une forêt pour la ville. Cela se traduirait par une riche mosaïque de projets de verdissement suivant les principes de l'écosystème de la forêt. Puis, à mesure, ces noyaux de vie se multiplieraient pour éventuellement créer des trames écologiques continues, jusqu'au cœur de nos villes. Ce réseau serait l'endroit idéal pour s'alimenter, se divertir, jouer, s'activer et grandir.

1 Arbres Canada, en ligne, https://arbrescanada.ca/ressources/bienfaits-des-arbres/.

Une animation de la forêt pour la ville

Milieux de vie en santé est un programme de Nature Québec visant à démontrer les bienfaits des ilots de fraîcheur et des espaces verts sur la santé dans un contexte de changements climatiques en milieu urbain. Par la transformation et la végétalisation d'espaces collectifs et la création d'outils éducatifs, **Milieux de vie en santé** sensibilise par l'action, pallie au déficit nature et contribue à la résilience des collectivités.

Aménagement comestible, Saint-Bruno-de-Montarville, 2019

VIVRE EN VILLE

NOURRIR TOUS LES MILIEUX : ASSURER L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION À COURT ET À LONG TERME DANS NOS COLLECTIVITÉS

Chantal de Montigny, coordonnatrice, accès à une saine alimentation, Vivre en Ville

Suite aux enjeux d'approvisionnement alimentaire vécus lors de la pandémie de COVID-19, les risques liés à l'accès à une saine alimentation sont devenus tout à coup plus évidents. De nombreuses collectivités ont dû intervenir d'urgence. Mais qu'en est-il à long terme ? Plusieurs avaient déjà entamé un travail de fond avant la crise dans le but de devenir un territoire nourricier. C'est tout le sens de l'accompagnement offert dans le cadre du projet *Nourrir tous les milieux (NTLM)*.

Un projet qui nourrit les municipalités du Québec

Vivre en Ville a déployé en 2019 *Nourrir tous les milieux*[1], un projet soutenu par le gouvernement du Québec. Sa mission : accompagner toutes les régions du Québec, plus directement les tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) ainsi que les autres acteurs territoriaux comme les municipalités qui désirent agir sur l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement[2]. Il s'agit d'un enjeu incontournable de santé publique. Sans cet accès vital à des aliments sains, la qualité de vie et la santé des citoyens sont fortement compromises.

L'accessibilité aux aliments sains pour tous

Avoir accès aux aliments sains pour tous signifie que chacun a, à tout moment, la possibilité de se procurer les aliments nécessaires à sa santé et à celle de sa famille, que ce soit dans un commerce alimentaire ou dans tout autre lieu suffisamment près de chez lui, et cela, quelle que soit sa condition socio-économique, cognitive ou physique. Toutefois :

- 45 % de la population québécoise résident dans une zone où l'accès à des commerces d'alimentation est limité[3] ;
- 1,9 million de demandes d'aide alimentaire ont été acheminées chaque mois en 2019 au Québec auprès du réseau d'aide alimentaire d'urgence[4].

Devenir un territoire nourricier : par où commencer ?

Parmi les ingrédients incontournables de la progression d'une collectivité vers des fonctions nourricières, l'amélioration de l'accès à des aliments sains est vitale et permet de mobiliser les citoyens. De façon instinctive, plusieurs municipalités et MRC, en collaboration avec leurs partenaires, ont déployé tout un arsenal d'actions pour nourrir leur population en temps de pandémie de COVID-19[5] :

- mobilisation des fonds nécessaires ;
- coordination entre les besoins et les ressources d'une municipalité ;
- soutien à l'entreposage et à la distribution de denrées aux personnes plus vulnérables ;
- optimisation de la livraison des épiceries pour les familles ;
- mise en place de plateformes d'achat local en ligne ;
- planification d'achats regroupés ;
- procédures sécuritaires pour les jardins communautaires[6], etc.

Plusieurs de ces actions déployées avec une visée à court terme seront, espérons-le, le point de départ d'une conscience pour le développement de territoires nourriciers, résilients et viables à long terme.

Une gouvernance alimentaire inclusive représente un autre ingrédient incontournable. Les collectivités ayant déjà un réseau bien structuré et des stratégies en alimentation ont su répondre efficacement aux enjeux rencontrés. Le projet *Nourrir tous les milieux* vise précisément à accompagner les collectivités dans les choix et la mise en place de stratégies pour développer de telles collectivités nourricières pour aujourd'hui et demain.

L'identité d'une municipalité nourricière

Les territoires ne sont pas équivalents. Ils ont des ressources naturelles, des climats, des sols, ainsi que des distances à parcourir et des infrastructures variées. De même, leurs entrepreneurs et artisans, ainsi que la culture et l'histoire y sont différents. C'est pourquoi le projet *NTLM* développe des outils d'analyse qui cherchent à comprendre les enjeux, mais avant tout, à valoriser et à saisir les opportunités propres à chacun. Ainsi, les territoires plus nordiques ou ruraux optimisent plus

De gauche à droite:

Marché local, Verdun, Montréal, 2019

Toit du Palais des congrès, Montréal, 2019

souvent les transports, réduisent les déserts alimentaires par l'implantation de coopératives et d'une production alimentaire de proximité, tandis que les régions plus au sud récupèrent et transforment davantage les surplus agricoles et cherchent à approvisionner les nombreuses institutions des villes en produits locaux[7].

Chaque territoire développe une vision commune spécifique. Les liens se multiplient entre les personnes et les organisations, et par le fait même, les connaissances en alimentation se raffinent. Au Québec, les projets communs entre secteurs de la santé, du bioalimentaire, des municipalités et de l'emploi et de la solidarité prennent de l'expansion[8].

La publication *Villes Nourricières*[9] présente plusieurs exemples illustrant comment les collectivités peuvent intégrer l'alimentation à leur planification, leur réglementation et leurs programmes de soutien.

Des investissements justifiés en alimentation

Non seulement l'accès à une saine alimentation est nécessaire pour la santé de nos familles, le développement optimal des enfants, l'autonomie des personnes âgées, la vigueur et la qualité de vie de chacun, mais c'est aussi un droit fondamental. Notre pays s'est engagé à respecter, protéger et concrétiser ce dernier. Il doit donc s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité d'aliments adéquats, et cela de façon durable. Si l'État a un rôle, celui des municipalités est également incontournable. Nous avons vu toute l'importance de l'action municipale en temps de crise. Il est maintenant temps pour elles de prendre en main une partie de la concrétisation du droit à l'alimentation[10] en développant chartes, politiques et plans d'action en alimentation qui conduisent à une réglementation conséquente. Sans ce gouvernement de proximité, comment véritablement capter les besoins et ancrer l'alimentation au sein de la richesse et des forces d'un territoire ?

Mentionnons enfin que valoriser les richesses d'un territoire, c'est aussi le protéger. Il est maintenant reconnu que nos choix alimentaires et modes de production influencent grandement la santé de la planète[11]. Le projet *NTLM* soutient par ses outils de communication, telle la série projetée de vidéo *Territoires Nourriciers : comment se lancer*[12], la mobilisation des communautés en considérant l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux fortement rattachés les uns aux autres en alimentation. Exercer une gouvernance locale en alimentation est donc justifié à bien des égards.

Si l'État a un rôle, celui des municipalités est également incontournable. Nous avons vu toute l'importance de l'action municipale en temps de crise.

La route à croquer, Laurentides 2019

Références

1 En ligne : [https://vivreenville.org/notre-travail/projets/projets-en-cours/2019/nourrir-tous-les-milieux.aspx].

2 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2018). *Plan d'action interministériel 2017-2021, Politique gouvernementale de prévention en santé*, Québec, 73 p.

3 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, Québec, 61 p.

4 BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2019). *Bilan-Faim 2019*, Montréal, 32 p.

5 Veille dans le cadre des activités d'accompagnement de *Vivre en Ville*.

6 L'agriculture urbaine assure, en saison estivale, les besoins en légumes frais de plusieurs personnes (5 à 12 % des personnes à Montréal). En ligne [https://agriurbain.hypotheses.org/4739].

7 Veille dans le cadre des activités..., *op. cit.*

8 *Ibid.*

9 En ligne : [https://vivreenville.org/notre-travail/publications/collection-%C2%A0outiller-le-quebec%C2%A0/2014/villes-nourricieres-mettre-l-alimentation-au-c%C5%93ur-des-collectivites.aspx].

10 En ligne : [http://collectivitesviables.org/articles/droit-a-l-alimentation.aspx].

11 WALTER WILLET et coll. (2019). Food in the Anthropocene : the EAT-Lancet Commission on health diets from sustainable food systems. *The Lancet*, 393 (10170) : 447-492.

12 En ligne : [https://vivreenville.org/notre-travail/videos/reportages/territoires-nourriciers-comment-se-lancer.aspx].

NOUVELLES PFM/*MADA*

Depuis la dernière édition du magazine, beaucoup de municipalités, petites et grandes, ont lancé leur politique familiale et MADA. *Voici quelques-unes d'entre elles et quelques mesures tirées de leur plan d'action.*

Saint-Eustache
(PFM/*MADA*)
(Laurentides)
45 230 habitants

- Développer des parcours de marche multiâges dans la municipalité qui mettent en valeur le patrimoine culturel de Saint-Eustache.
- Encourager les initiatives qui animent les rues et les parcs.
- Créer des partenariats avec les écoles afin de faire profiter les enfants des installations culturelles municipales.
- Encourager les commerçants à participer à la création de parcours sans obstacle pour les personnes vivant avec un handicap.

Papineauville
(PFM/*MADA*)
(Outaouais)
2 092 habitants

- Aménager et valoriser les pistes de ski de fond de la municipalité.
- Acquérir le terrain adjacent à la marina, côté ouest, pour y développer des activités sportives et de loisirs.
- Sonder les citoyens en lien avec les activités culturelles pour favoriser un taux de participation plus élevé.
- Explorer la possibilité de développer une offre d'activités à vocation plus touristique telle que le camping estival et hivernal.

Les Méchins (PFM/*MADA*)
(Bas-Saint-Laurent)
940 habitants

- Maintenir les liens avec le travailleur de milieu pour aînés.
- Faire une cartographie des déplacements actifs et mettre en place les mesures prioritaires.
- Déterminer une journée fixe par semaine et proposer une activité intergénérationnelle qui couvre tout le territoire (pique-nique, musique, film, feu de camp, tournoi de sport, concours de château de sable, corvée, etc.).
- Créer une table de concertation des organismes communautaires et ainsi faciliter le recrutement, la reconnaissance de bénévoles et la planification d'une programmation annuelle.

Brigham (PFM/*MADA*)
(Montérégie)
2 318 habitants

- Promouvoir l'appel de projets favorisant la mixité des générations.
- Développer une stratégie de mise en valeur en partenariat avec les maraîchers de la municipalité.
- Poursuivre les démarches visant à rendre disponible un service de garde sur le territoire.
- Diffuser des communiqués et des articles sur la qualité de vie brighamoise dans les médias locaux et les organisations faisant la promotion de la vie en région.

Saint-Gédéon (*MADA*)
(Saguenay–Lac-Saint-Jean)
2 164 habitants

- Amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un élévateur dans l'édifice municipal.
- Mise en place d'un concept de bibliothèque roulante afin de rendre la lecture accessible à tous.
- Mise en place d'un lieu pour des soins de santé de proximité.
- Identification d'une rubrique dans le journal municipal destinée à l'information des aînés.

Saint-Alphonse
(PFM/*MADA*)
(Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)
707 habitants

- Mettre à la disposition des aînés la liste des organismes de soutien à domicile et la banque de compétences.
- Maintenir l'implication des aînés lors de l'activité de reconnaissance des nouveau-nés dans notre communauté.
- Aménager le parc-école actuel en un parc-école intergénérationnel.
- Organiser des activités sportives pour les 50 ans et plus.

Saint-Ulric (PFM/*MADA*)

(Bas-Saint-Laurent)
1 571 habitants

- Instaurer sur le système téléphonique de la municipalité une boîte vocale annonçant les événements de la semaine.
- Aménager un lieu de rassemblement pour les jeunes (12-18 ans) avec animation et activités adaptées aux différents groupes d'âge.
- Organiser une consultation regroupant les intervenants culturels locaux afin de susciter une réflexion et des actions concertées en matière de culture.
- Organiser une soirée d'information sur les maisons intergénérationnelles et instaurer un projet pilote pour valider l'intérêt des citoyens.

Oka (*MADA*)

(Laurentides) 5 852 habitants

- Sensibiliser le comité consultatif en urbanisme sur la politique *MADA*.
- Évaluer la possibilité d'offrir un crédit de taxes aux logements intergénérationnels.
- Élaborer une liste de bénévoles du territoire d'Oka.
- Former les aînés à l'utilisation des plateformes Internet et des réseaux sociaux.

Villeroy (PFM/*MADA*)

(Centre-du-Québec)
467 habitants

- Mettre en place un service de garde pour les enfants d'âge scolaire.
- Aménager la vieille partie du chalet des loisirs afin de rendre le chalet plus agréable, ce qui permettra de regrouper plus d'activités en même temps.
- Travailler en collaboration avec les GRT et la SCHL pour identifier les besoins de notre communauté en matière d'habitation pour personnes âgées autonomes.
- Renseigner la population sur l'importance de consommer localement pour maintenir les services marchands de proximité.

Saint-Louis-du-Ha! Ha!

(PFM/*MADA*)

(Bas-Saint-Laurent) 1 248 habitants

- Créer des activités où l'expertise des personnes aînées (valeurs, savoir-faire, connaissances) est valorisée et transmise aux plus jeunes.
- Créer une liste de personnes prêtes à faire de petits travaux.
- Faire la promotion de la marche sécuritaire en soirée, la sécurité à vélo, le port du casque et l'installation sécuritaire du siège de bébé.
- Offrir des alternatives santé lors des repas communautaires et des collations.

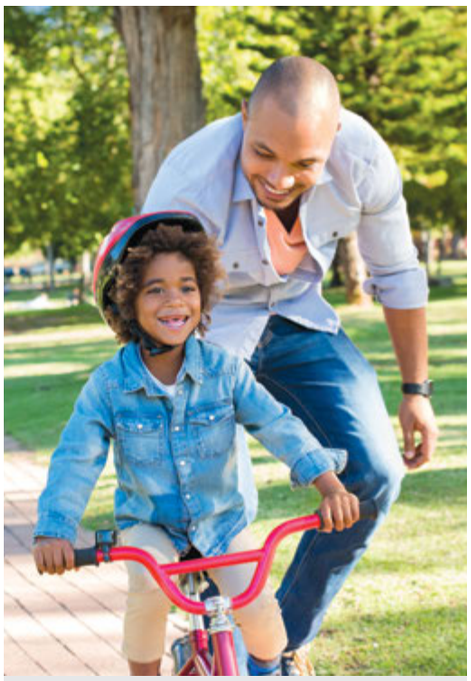

Le CAMF remercie les partenaires suivants pour leur soutien financier et leur contribution :

Québec

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

SCHL CMHC

VARENNES

Ville de Varennes
Entrevue avec M. ***Martin Damphousse****,*
maire de Varennes

VARENNES, VILLE ACCUEILLANTE ET INCLUSIVE

La conseillère municipale Brigitte Colin et son fils

Menahan O'Bomsawin-Delorme, coordonnatrice aux événements et à la vie associative, CAMF

Étant membre du CAMF depuis 1996, en quoi cet engagement est-il significatif pour la Ville de Varennes ?

Depuis mon arrivée en politique à Varennes, j'ai constaté que l'engagement à la mission du CAMF nous permet, en tant qu'élus, de réaliser que notre rôle est beaucoup plus grand qu'auparavant. Il va au-delà du déneigement et de la réfection des trottoirs. On s'attend à autre chose de la part des villes. Il est maintenant question d'amélioration de la qualité de vie que ce soit auprès des familles, des enfants, des aînés ou des adolescents. Comme gouvernement de proximité, notre portée est très grande. C'est vers nous que la population se tourne. Les outils offerts au CAMF représentent un soutien indispensable pour les villes. Je pense, entre autres, à la diffusion de bonnes pratiques qui inspirent les élus à travers le Québec à adapter et à mettre en place des initiatives inspirantes dans leur milieu.

Tel qu'indiqué dans la politique familiale et des aînés de la Ville, la définition de la famille témoigne d'une vision inclusive. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette vision ?

Le visage de la famille a grandement évolué à travers les années et les modèles familiaux ont changé. Il fallait donc élargir notre vision dans la définition de la famille afin d'être le plus inclusif possible et de prendre en compte tout ce que l'on retrouve dans la famille moderne d'aujourd'hui.

Varennes a été la première ville au Québec à rendre accessible son* Plan d'action à l'égard des personnes handicapées *sur son site Web. En quoi est-ce important ?

Au-delà de rendre accessible son plan d'action, Varennes souhaitait réaliser des actions concrètes envers cette clientèle. Donc, rapidement est venue l'importance de se doter d'une approche inclusive dans la construction ou la rénovation de nos futurs bâtiments, entre autres.

Nous avons également la préoccupation de mieux répondre aux besoins des personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme. Ayant elle-même un fils vivant avec ce trouble, notre conseillère municipale, Brigitte Colin, a toujours eu cette mission bien ancrée de sensibiliser la Ville et l'ensemble de la population à l'importance de s'occuper de cette clientèle. Nous nous sommes rendu compte que Brigitte était loin

d'être la seule à vivre des situations similaires dans son quotidien. Il est important de rester alerte et à l'écoute de la population. Quand nous ne sommes pas touchés de près par cette situation, nous avons moins le réflexe de penser à cette réalité.

Répondant à l'appel, nous avons interpellé la *Fondation Véro & Louis* qui vise la création de milieux de vie adaptés aux besoins des adultes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme. Une maison pour les accueillir est donc en construction et ouvrira ses portes très bientôt à Varennes. Supportée et appuyée par la population, cette initiative a suscité un extraordinaire sentiment de fierté. La construction de cette maison était pour nous une façon de donner, à cette clientèle, une voix, une ouverture, une possibilité.

Le hockey adapté est offert par la Ville de Varennes

Afin de lutter contre les préjugés, quelles actions ont été réalisées à Varennes pour sensibiliser la population envers les enfants et les jeunes aux besoins particuliers ?

Oui, nous offrons entre autres le hockey adapté, initiative originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'idée est de permettre aux enfants, qui vivent avec le spectre de l'autisme et qui ne peuvent pas jouer dans des ligues de hockey régulières, de s'adonner à ce sport. Nous permettons aux jeunes de s'amuser sur la glace, et ce, dans une ambiance conviviale. D'autres municipalités ont également emboîté le pas et ont, elles aussi, créé des équipes regroupées par talent. Cette initiative permet réellement de changer une vie.

Vous avez réalisé un projet pilote s'intitulant* Vers une intégration réussie dans les camps de jour. *Pouvez-vous nous parler de ce projet réalisé en collaboration avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et Zone Loisir Montérégie ?

Les camps de jour représentent une grande responsabilité municipale. Avec l'obligation d'y inclure les enfants ayant des besoins particuliers, les municipalités perçoivent une lourdeur dans certains cas. À Varennes, nous avons décidé de nous associer avec Zone Loisir Montérégie et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) pour monter le programme. Il est évident que cela a nécessité une plus grande implication financière et davantage de responsabilités pour la ville. Toutefois, c'est dans le mandat d'un gouvernement de proximité, de bien s'occuper de l'ensemble de ses citoyens. À Varennes, nous souhaitions faire la différence auprès de cette clientèle et les parents et leurs enfants qui en bénéficient nous en remercient.

« Apportant une richesse incroyable, nous avons le devoir de nous ouvrir sur le monde afin d'offrir un milieu municipal inclusif.

Est-ce que des initiatives ont été mises en place pour favoriser l'employabilité des jeunes ayant des besoins particuliers ?

Depuis que je suis à la Ville, nous avons toujours favorisé l'employabilité des jeunes ayant des besoins particuliers et cela a toujours bien fonctionné. À la bibliothèque, nous avons une jeune adulte qui est avec nous depuis très longtemps, elle a progressé de façon extraordinaire, elle a un travail précis à faire et elle le fait bien. Elle est appréciée par tout le monde. Il y a des emplois qui s'y prêtent mieux que d'autres. Toutefois, chaque fois que nous avons la possibilité d'offrir ces opportunités, on se fait un plaisir de le faire.

En terminant, quel est, selon vous, le pouvoir d'agir des élus pour favoriser l'inclusion dans leur collectivité ?

Le pouvoir d'agir des élus est énorme. À titre d'exemples concrets, nous avons peinturé une traverse piétonne arc-en-ciel sur l'une des artères principales de la ville. L'idée était de démontrer notre ouverture et notre volonté d'inclure la clientèle LGBT. De plus, en vue de valoriser la diversité culturelle, nous avons organisé, en collaboration avec l'entreprise *Soudure Richer*, une réception pour accueillir des travailleurs colombiens et leurs familles et ainsi leur permettre de tisser des liens avec la communauté. Apportant une richesse incroyable, nous avons le devoir de nous ouvrir sur le monde afin d'offrir un milieu municipal inclusif.

Semaine Québécoise DE LA Paternité

FIERDETREPERE.CA

DU 15 AU 21 JUIN 2020

ENSEMBLE, SOUTENONS L'ENGAGEMENT DES PÈRES

#FIERDETREPERE

Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Abonnez-vous à l'infolettre
Carrefour express au **camf.ca**

Suivez-nous!